Zeitschrift: Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 81 (1994)

Rubrik: Rapports et études

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RAPPORTS ET ÉTUDES

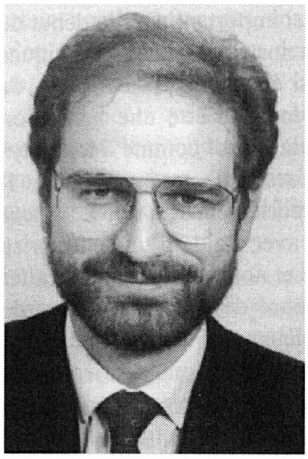

Jean-Frédéric Jauslin, directeur

1994 : L'ANNÉE DE L'OUVERTURE

La mise en production de notre système informatique pour le catalogage des nouvelles acquisitions, le 11 novembre 1993, avait fait entrer directement la Bibliothèque nationale dans une nouvelle ère, marquant ainsi profondément le début de l'année 1994. Bien que ce premier pas constituât d'abord une amélioration de la gestion de notre catalogage, le but final consistait clairement à nous ouvrir au public. Ce souci d'ouverture n'a cessé de nous habiter tout au long de l'année. Tant au niveau des travaux de réorganisation, qu'à celui des tâches usuelles de la Bibliothèque, et bien entendu lors des manifestations publiques que nous avons organisées, nous nous sommes efforcés de faire souffler un vent nouveau qui écarterait plus largement encore les portes de l'institution à son public.

La bibliographie nationale

L'élaboration notre production bibliographique représente le premier témoignage important de notre évolution. *Le Livre suisse*, rédigé depuis 1901 par nos soins, a franchi une étape cruciale. Pourtant, le lecteur n'a peut-être remarqué que les couleurs rouges et blanches fort helvétiques de la couverture du premier fascicule de l'année. Cette présentation voulait signaler le passage d'une fabrication purement manuelle à une production totalement automatisée. En effet, la longue procédure de saisie et de contrôle des notices bibliographiques, réalisée manuellement jusqu'à ce jour, était abandonnée au profit d'un système beaucoup plus performant. Les données enregistrées dans le système VTLS pouvaient dès lors être extraites de notre base de données et formatées directement par la Bibliothèque nationale. Il suffisait ensuite d'envoyer une disquette à l'imprimeur qui n'avait plus qu'à effectuer le tirage. Dans un premier temps, la mise en page de la bibliographie devait rester aussi proche que possible de l'ancienne. Malgré de nombreux émois lors de la phase finale de préparation, le résultat fut un succès et ce premier numéro rencontra l'approbation générale de nos lecteurs habituels. Il est certain que ce progrès n'est qu'une étape. Notre bibliographie nationale doit être repensée en profondeur. Son contenu, sa forme de distribution, son public doivent être analysés en détail. Mais le stockage des informations sur supports informatiques nous permet maintenant d'envisager des combinaisons fort attractives pour le futur.

L'accès aux catalogues informatisés

La démarche d'informatisation s'accompagnait d'un autre processus tout aussi important. Dès le début de la réorganisation, il avait été décidé de convertir sur support magnétique toutes nos fiches catalographiques — qu'elles soient dactylographiées ou manuscrites —, et ce dans un délai aussi court que possible, soit de quatre ans au maximum. L'objectif était clair : la Bibliothèque nationale se devait d'être une institution accessible à tous ses lecteurs. Or le seul moyen de permettre aux quatre coins de la Suisse comme à tout pays étranger d'accéder à nos richesses consistait à transvaser nos données sur des réseaux de communication. Il était donc essentiel pour nous de disposer d'un catalogue informatisé complet, précisément afin que le lecteur pût en toute circonstance effectuer ses recherches à distance. Démarré en 1993 avec l'aide d'une entreprise écossaise, le projet de conversion des fiches se poursuivait de façon satisfaisante et nous permettait de traiter environ 80 000 notices par mois. A ce rythme, notre catalogue principal, composé des *Helvetica* parus de 1951 à nos jours (soit quelque 600 000 références), pouvait être converti complètement jusqu'à l'été 1994. Conscients de l'intérêt que ces données suscitaient auprès de notre public, nous décidions d'orienter les travaux d'informatisation sur l'ouverture de nos catalogues. Quant à la date de l'ouverture de notre Helveticat, elle fut fixée au 24 octobre sur la base d'éléments fort simples. Elle correspondait à la fin d'une période de deux semaines durant lesquelles les salles de lecture de la Bibliothèque nationale étaient fermées au public. La fermeture annuelle nous permettait ainsi de sortir quelques-uns des imposants fichiers de la salle des catalogues pour donner la place nécessaire au matériel informatique.

Le paramétrage de l'OPAC (le module informatique de consultation des catalogues) se révéla très délicat et prit beaucoup de temps à l'équipe chargée de cette tâche. De nombreuses options durent être étudiées dans le détail avant d'être finalement choisies. A cela s'ajouta notre volonté de disposer d'un dialogue multilingue (trois langues nationales ainsi que l'anglais). La traduction d'une multitude de textes s'avéra alors nécessaire. En parallèle, toute l'équipe informatique était sur le pied de guerre pour installer le réseau de communication. Car non contents d'offrir un accès informatisé à nos catalogues depuis nos locaux de la Hallwylstrasse 15, nous avions résolu de rendre ces catalogues également accessibles à tous les réseaux de communication usuels, et en particulier à Internet qui est utilisé dans le monde entier. Grâce à l'enthousiasme et à la motivation de toute l'équipe, placée sous la conduite du chef de projet M. Pierre Clavel, cette gageure se transforma en succès : au jour *J*, la presse et le public étaient invités à venir voir notre nouveau système et à le tester concrètement.

Une semaine plus tard, soit le 31 octobre, la Bibliothèque nationale était également présente sur un réseau mondial d'information, baptisé « World Wide Web » (ou WWW) et donnait des informations relatives à notre institution sous une forme multimédia. Quand bien même nous n'étions qu'au début de l'exploitation des possibilités du WWW, nous avions à cœur de montrer, dans le cadre d'une rencontre de la Commission fédérale de l'information scientifique organisée sur ce thème, que la Bibliothèque nationale répondait présente dans le domaine des nouvelles technologies de réseau. C'est grâce au dynamisme de Mme Béatrice Mettraux, la cheffe du projet CI-Helvetica (Centre d'information sur les *Helvetica*), et au soutien des équipes informatiques de la Bibliothèque nationale et de l'Université de Genève que nous avons franchi ce pas.

Le Réseau suisse

Le choix du système informatique, ratifié par Mme Ruth Dreifuss au printemps 1993, était assorti d'un mandat visant à mettre en place un réseau national des bibliothèques. Il s'agissait de démontrer ainsi que la solution choisie par la Bibliothèque nationale n'avait pas pour conséquence de l'isoler du reste du monde bibliothéconomique, mais bien au contraire de redynamiser la coopération. Dès le mois de janvier, une structure de projet fut mise sur pied. Nous avons eu la chance de pouvoir bénéficier des services de l'une des rares personnes en Suisse capables de mener à bien cette mission : Mme Geneviève Clavel, experte en bibliothéconomie, se disait prête à assumer la direction de cet ambitieux projet. A temps partiel depuis le début de l'année, puis à temps complet dès le mois de juin, elle s'attela à la conception d'un réseau hétérogène de bibliothèques suisses. Ses connaissances, sa perspicacité et son allant lui permirent d'achever un premier rapport remarquable qui fut remis à la fin de l'année 1994 aux instances intéressées. Le modèle proposé prévoit une gestion coordonnée ouverte à toutes les bibliothèques de notre pays. Sur la base d'un réseau reliant les différents ordinateurs déjà installés (ou à installer), il sera possible d'offrir à l'utilisateur final une vision transparente de toutes les richesses contenues dans nos institutions. A cela s'ajoute le fait que les accès ne se limiteront pas à nos frontières puisque les standards choisis correspondent à ceux qui ont été

retenus au niveau international. Ce projet nécessitera encore de nombreuses études, notamment dans le domaine de la standardisation du catalogage en plusieurs langues. La concrétisation de ce réseau prendra un certain nombre d'années, mais on espère pouvoir démarrer en phase pilote assez rapidement à condition qu'on obtienne le soutien des autorités fédérales, cantonales et communales. Au vu de l'état des finances publiques actuelles, il est à craindre que nous aurons de la peine à arracher les moyens nécessaires à des investissements qui sont néanmoins à la base de la politique d'information cohérente tant réclamée par notre pays. Tout le monde est en effet conscient que celle-ci s'avérera indispensable pour conserver notre compétitivité dans des domaines aussi primordiaux que la recherche et l'économie. Espérons que nos pouvoirs publics saisissent l'importance de ces décisions !

Les manifestations publiques

On ne saurait parler complètement de l'année de l'ouverture sans évoquer les nombreuses expositions et manifestations que nous avons organisées tout au long de l'année. La plus marquante fut naturellement l'exposition consacrée à Friedrich Dürrenmatt qui connut un succès éclatant. Organisée en parallèle avec le Kunsthaus de Zurich qui présentait l'œuvre picturale, cette exposition brossait un vaste tableau de l'auteur et de son œuvre littéraire. Rien ne fut épargné pour célébrer dignement à la fois l'un de nos plus grands écrivains et le père fondateur des Archives littéraires suisses. De la reconstitution de la mansarde de Dürrenmatt jeune homme à la décoration d'un tram des transports publics bernois affichant l'effigie de l'auteur, en passant par l'installation sur le pont du Kirchenfeld de textes relatant les péripéties d'un promeneur surpris, sur ce même pont, par un météore, tout fut mis en œuvre pour garantir le succès de l'opération. Le résultat dépassa nos espérances, puisque plus de mille personnes vinrent nous honorer de leur présence lors de l'inauguration de l'exposition, le 15 mars 1994. Ce record d'affluence nous obligea même à construire, en catastrophe, une tente devant l'entrée de la Bibliothèque nationale et à nous équiper d'une retransmission vidéo simultanée afin que toutes les personnes puissent suivre le déroulement de la fête. Après cinq mois dans nos locaux, l'exposition partit en tournée internationale. Elle débuta tout d'abord à Genève à la fin de l'année pour se poursuivre à Dijon, puis à Berlin. De nombreuses étapes sont prévues ces prochains mois et plusieurs sites en Allemagne, en Autriche, aux Etats-Unis, en Italie, en Angleterre et peut-être même au Japon sont déjà envisagés.

Ce succès ne doit néanmoins pas occulter les autres manifestations qui eurent lieu dans et hors de nos locaux. Parmi celles-ci, on citera la participation des Archives littéraires au Salon du Livre à Genève, l'exposition à la Hallwylstrasse d'une exceptionnelle rétrospective de la littérature féminine alémanique organisée par le Bureau fédéral de l'égalité de l'homme et de la femme, sans oublier un bref hommage à Voltaire à l'occasion du tricentenaire de sa naissance, en collaboration avec l'Alliance française de Berne, ainsi qu'une exposition extraordinaire de photos d'écrivains mises à notre disposition par la Fondation de la photographie à Zurich.

Les bâtiments

Si l'on parle d'ouverture, il est également nécessaire d'évoquer le démarrage de la construction des nouveaux magasins souterrains. Au début de l'année, les premiers coups de pioche furent donnés sur l'esplanade nord-est de notre bâtiment. Ce projet fut évoqué dans la presse locale comme le trou le plus profond que la ville de Berne ait jamais connu (huit étages souterrains enfouis à quelque vingt-cinq mètres de profondeur !). Pour la Bibliothèque nationale, ce trou représente l'espoir de disposer, dès la fin de 1996, de locaux adaptés à ses besoins de stockage et surtout conformes aux normes de conservation qu'elle souhaite observer. Les quelque 70 km de rayonnage nous permettront de libérer les magasins que nous occupons aux Archives fédérales et de vider nos magasins actuels qui ne répondent plus aux critères modernes de conservation. Cette première étape sera suivie d'une deuxième visant à adapter les locaux intérieurs (y compris les magasins actuels qui seront libérés), puis d'une troisième prévoyant d'autres magasins souterrains sous l'esplanade nord-ouest.

La gestion de l'audiovisuel

Si la Bibliothèque nationale a vécu de nombreuses années presque exclusivement dans le monde du livre, il est évident qu'elle doit élargir son spectre documentaire en s'intéressant également aux autres supports d'information. La loi de 1992 l'y contraint d'ailleurs. Nous ne sommes néanmoins pas encore prêts à faire face à ce monde nouveau. Les problèmes liés à la multitude de supports différents, à l'acquisition, au catalogage, à la conservation et à la mise à disposition sont loin d'être résolus. Nous sommes aussi convaincus que la Bibliothèque nationale ne pourra, à elle seule, gérer tous les types de supports. Elle devra le faire en étroite collaboration avec d'autres institutions spécialisées, actuelles ou futures. Les travaux de conception en matière de conservation du patrimoine audiovisuel suisse — réalisés avec de nombreux partenaires, dont la SSR, les Archives fédérales, la Phonothèque nationale, la Cinémathèque suisse et l'Office fédéral de la communication (pour ne citer que les principaux) — seront les fondements de la gestion cohérente de ces nouveaux médias. De plus, une collaboration plus étroite se prépare avec la Phonothèque nationale, puisque cette dernière étudie la possibilité de travailler avec le même système informatique que le nôtre. Dans cette optique, un projet très prometteur de gestion de la musique devrait permettre d'entrevoir de nouvelles possibilités de gestion coordonnée entre tous les éléments qui sont à la base de cet art, soit les partitions, les enregistrements sur disque, sur cassettes ou sur tout autre support, les documents d'accompagnement ainsi que les documents liés de près ou de loin à la musique. L'ouverture de la Bibliothèque nationale s'effectue donc aussi par le biais d'un partenariat avec de nombreuses autres institutions.

Les contacts internationaux

Sur ce plan également, nos efforts sont allés à l'ouverture. Les fructueux contacts que nous entretenons avec les bibliothèques nationales européennes nous permettent de suivre de très près les progrès des programmes de développement au niveau international. Il est certain que la position de la Suisse n'est pas très facile dans la mesure où nous ne pouvons prétendre qu'à une position d'observateur actif. Néanmoins, dans le monde des bibliothèques, nous avons la chance d'être admis à part entière, contrairement à d'autres sphères d'activités, culturelles notamment, depuis le vote négatif de la Suisse à l'Espace Economique Européen. Nous nous efforçons aussi de maintenir des contacts avec nos collègues d'outre-Atlantique, puisque c'est de là que nous viennent de nombreuses innovations, en particulier dans le secteur technologique.

L'organisation interne

L'évolution de la bibliothèque ne pourrait pas se faire sans une équipe motivée et qualifiée. Tous les collaborateurs se sont engagés avec passion durant toute l'année dans cette entreprise qu'est la gestion de la Bibliothèque nationale. Si les participants aux groupes de projets sont les plus en vue dans les améliorations de nos prestations, il ne faut pas manquer de souligner l'effort développé par chacun pour garantir le bon fonctionnement de l'institution en parallèle du processus de réorganisation, et ce dans des conditions parfois extrêmement difficiles. On ressent la volonté constante d'offrir des prestations de qualité malgré les ponctions opérées dans l'effectif des secteurs opérationnels au profit des projets. En effet, plusieurs milliers de journées de travail ont été investies dans les projets au détriment de la gestion courante. Cette dernière n'a connu néanmoins que d'imperceptibles dérapages. Notons qu'il serait erroné de penser que l'équipe était auparavant trop importante. Cette garantie de qualité est le seul fait de l'engagement extraordinaire de chacun. Il mérite d'être relevé. La Bibliothèque nationale peut progressivement se targuer de disposer d'une équipe performante. C'est l'une des richesses que nous devons conserver et, si possible encore, développer.

Dès le début de l'année, nous avons eu le plaisir de pouvoir compter sur la venue d'un nouveau cadre de direction. En effet, le poste de chef de la section « Collections » a été repourvu en date du 1er mars 1994. Mme Marie-Christine Doffey, jusqu'alors responsable du Catalogue collectif suisse des périodiques, a été retenue parmi les nombreux candidats qui se sont présentés. Nous tenons ici à saluer cette nomination et constatons que Mme Doffey a pris en main la direction de la plus volumineuse section de la Bibliothèque rapidement et de façon très efficace. L'équipe de direction se stabilise ainsi peu à peu puisque les responsables des deux sections les plus importantes sont maintenant en place. L'organigramme — tel qu'il

est figuré à la page 56 — n'a toutefois pas encore reçu sa forme définitive, mais nous espérons vivement pouvoir la lui faire trouver durant l'année du centenaire.

Les perspectives d'avenir

Après quelque quatre années d'intenses réflexions et de travail acharné pour démarrer le processus de restructuration de la Bibliothèque nationale, il nous était devenu nécessaire de prendre un peu de recul afin de mieux affronter l'avenir. L'équipe de direction s'est réunie à plusieurs reprises durant l'année écoulée pour préparer la planification stratégique des trois prochaines années. Ce travail en profondeur, qui n'est certes pas encore achevé, a été fort utile et nous a permis de mieux cerner certaines lacunes dans notre évolution. Une soixantaine d'objectifs principaux ont été répertoriés pour lesquels nous mettrons des stratégies en place et fixerons des priorités. On l'imagine facilement, le développement de la Bibliothèque nationale n'en est qu'à son début. L'équipe est prête à affronter de nouvelles échéances. Nous espérons que nos autorités continueront de nous soutenir dans notre effort et nous attribuerons, dans la mesure des moyens mis à notre disposition, les ressources et le soutien nécessaires à notre entreprise. A l'aube des célébrations du centenaire de la Bibliothèque nationale, qui débuteront le 9 février 1995 et qui dureront jusqu'à la fin de l'année — avec un point culminant le 15 septembre 1995, date de la cérémonie officielle —, nous pouvons assurer tous nos partenaires, collègues, fournisseurs et contacts en tout genre de notre volonté infaillible de poursuivre notre mission.

Une fois n'est pas coutume, il me faut conclure ce bref aperçu de la vie de la Bibliothèque nationale en 1994 sur une note bien triste. Le 17 octobre 1994 survenait le décès de M. Daniel Bodmer, membre de la Commission de la Bibliothèque nationale et fervent défenseur de notre institution. Nous avons perdu une personnalité inestimable qui a toujours su marier un sens culturel profond à des idées novatrices. Ses précieux conseils nous ont constamment aidés à trouver le bon chemin dans le dédale de la réorganisation. Son souvenir demeurera vif dans nos mémoires.

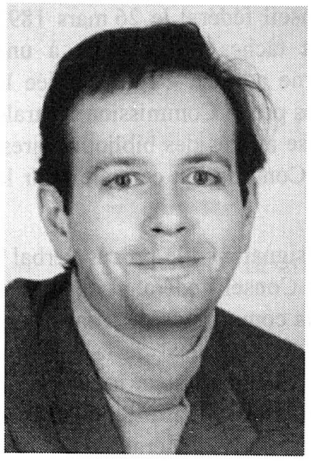

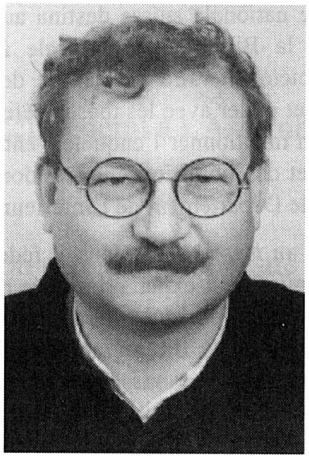

Olivier Bauermeister et Pierre Louis Surchat,
collaborateurs scientifiques à la Bibliothèque nationale suisse

« MESSAGE DU CONSEIL FÉDÉRAL À L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE CONCERNANT LA CRÉATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE (DU 8 MARS 1893) » — PRÉSENTATION

« Daignez accorder aussi votre attention aux bibliothèques éparses dans l'Helvétie et qui sont propriété nationale... » C'est ainsi que Philipp Albert Stapfer, ministre des Arts et des Sciences de la République helvétique entama l'un de ses premiers plaidoyers en faveur des bibliothèques suisses. Le 3 janvier 1799, Stapfer demandait au Directoire exécutif qu'on recensât enfin les fonds manuscrits et imprimés conservés, notamment, par les bibliothèques des couvents : « ... Quelques-uns des plus beaux monuments de l'antiquité échappèrent aux ravages du temps, et la stupidité monastique, en les tenant ensevelis dans la nuit des cloîtres, les réservait comme un dépôt sacré pour des jours plus heureux. » Pour Stapfer, il était grand temps de réunir les trésors littéraires éparpillés en Suisse, de manière à pouvoir les mettre rapidement à l'abri des trop fréquents pillages. L'idée d'une bibliothèque nationale suisse est donc née dans l'urgence des conflits révolutionnaires. [1] Comme on le sait, la Bibliothèque nationale conçue par Stapfer fit long feu. A peine avait-on rassemblé quelques collections de bibliothèques pour constituer le fonds de la « Nationale » que la République helvétique était abolie et ces fonds liquidés en 1803, vendus au poids.

« Et pourtant, elle tourne... » La Bibliothèque nationale suisse tourne même depuis bientôt un siècle. Afin de commémorer non les cent ans d'activité de notre institution — célébrations qui auront lieu tout au long de l'année 1995 — mais le centenaire de sa création proprement dite, en 1894, nous avons décidé de publier *in extenso* l'un des textes fondateurs de l'institution dans ce *Rapport annuel 1994*. Notre choix s'est porté sur le *Message du Conseil fédéral concernant la création d'une bibliothèque nationale suisse* car ce document résume bien les conditions dans lesquelles l'établissement a pu voir le jour, ainsi que les exigences, les espérances... et les craintes qui ont présidé à sa gestation.

Certes, on peut citer, avant lui, d'autres sources de renseignements susceptibles d'intéresser les futurs préhistoriens de l'établissement : le mémoire [2] que Fritz Staub adressa le 4 mars 1891 au Conseil fédéral et

1. « Le Ministre des Arts et des Sciences de la République Helvétique, une et indivisible au Directoire Exécutif », Lucerne, 3 janvier 1799. [Archives fédérales, Erziehungswesen 1798-1801, 579]. Voir aussi Rodolphe LUGINBÜHL, *Philippe-Albert Stapfer, Ancien ministre des arts et des sciences et ministre plénipotentiaire de la République helvétique, 1766-1840*, Paris, Librairie Fischbacher, 1888, pp. 145-151.
2. Fritz STAUB, *Denkschrift an das Departement des Innern*, Zurich, 4 mars 1891. [Manuscrit dactylographié]

dans lequel il demandait qu'on créât une collection d'ouvrages relatifs à la culture suisse ; le mémoire [3] que la Commission centrale pour la Bibliographie nationale suisse destina au Conseil fédéral le 26 mars 1892 pour lui proposer d'étendre la mission de la Bibliothèque centrale à des tâches ressortissant à une bibliothèque nationale ; la lettre [4] que la Société littéraire de la ville de Berne adressa à l'Assemblée le 10 juin 1892 pour confirmer son accord plein et entier avec les thèses défendues par la Commission centrale pour la Bibliographie nationale ; on peut enfin mentionner l'enquête [5] entreprise auprès des bibliothécaires, des archivistes, des éditeurs, des imprimeurs et des librairies, enquête dont la Commission centrale pour la Bibliographie nationale suisse fut chargée par le Département de l'Intérieur.

Pour ce qui est des documents postérieurs au message du Conseil fédéral, signalons : le procès-verbal [6] de la séance tenue le 24 avril 1893 par la commission d'experts désignée par le Conseil fédéral et destinée à déterminer en profondeur les futures tâches de la bibliothèque ; le rapport [7] de la commission du Conseil des Etats ; le rapport [8] que la Commission centrale pour la Bibliographie nationale fit de l'état de la question dans sa séance plénière du 11 mars 1894 ; et enfin l'aboutissement de cette procédure sous la forme de l'Arrêté fédéral et des décisions du Conseil des Etats (26 juin 1894) et du Conseil national (28 juin 1894), par lesquels « il est fondé une bibliothèque nationale suisse, qui sera entretenue par la Confédération ».

Nous publions le message du Conseil fédéral tel qu'il a paru dans la *Feuille fédérale*, XLV (1893), vol. 1, pp. 493-508 à ceci près que, pour des raisons de commodité de lecture, nous avons corrigé son orthographe fin de siècle. Les italiques sont d'origine.

---

3. « Eingabe an den hohen Bundesrath betreffend die Sammlung aller in der Schweiz entstehender Drucksachen in der eidgenössischen Centralbibliothek », chapitre 3 du *Protokoll der 3. Plenarsitzung der Centralkommission für schweizerische Landeskunde — Samstag, den 26. März 1892, Nachmittags 2 Uhr, im Vorzimmer des Nationalrathssaales, Bundespalast, Bern*, pp. 17-25.

4. *Eingabe der Litterarischen Gesellschaft in Bern an die hohe Bundesversammlung*, (10 juin 1892), Berne, 1892.

5. *Enquête betreffend die Gründung einer schweizerischen Nationalbibliothek. Veranstaltet im Auftrag des eidg. Departements des Innern von der Centralkommission für schweizerische Landeskunde*, (3 mars 1893), Berne, 1893.

6. *Protokoll der Siztungen der Expertkommission in Sachen der projektierten Nationalbibliothek*, (24 avril 1893), Berne, 1893.

7. *Bericht der ständerätlichen Kommission betreffend Gründung einer schweizerischen Landesbibliothek*, Berne, 4 décembre 1893.

8. *Zur Gründung der Schweizerischen Landesbibliothek. Bericht über den gegenwärtigen Stand dieser Frage, abgelegt in der V. Plenarsitzung der Centralkommission für schweizerische Landeskunde am 11. März vom Sekretär.* [Berne, 1894]

Message

du

Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale

concernant

la création d'une bibliothèque nationale suisse

(du 8 mars 1893)

Monsieur le Président et Messieurs,

Le projet de budget pour 1893, présenté lors de la dernière session de décembre, renfermait un poste de 23 000 francs pour la création d'une 2e division de la Bibliothèque fédérale centrale [9], qui devait être spécialement chargée de collectionner tous les ouvrages et les imprimés qui, au point de vue scientifique ou littéraire, sont de nature à faire connaître la Suisse et ses habitants.

La commission du budget proposa d'écarter ce poste pour le moment et de nous inviter à présenter un message spécial sur ce projet. Cette proposition ayant été adoptée par les deux chambres, nous nous empressons de répondre à cette invitation, et nous avons l'honneur de vous exposer ce qui suit.

Dans sa séance plénière du 26 mars 1892, la Commission centrale pour la Bibliographie nationale suisse [10], chargée, par de nombreuses associations scientifiques, de publier un répertoire des écrits parus dans notre pays, a décidé à l'unanimité de nous soumettre un mémoire exprimant le vœu que la Confédération chargeât la Bibliothèque fédérale centrale de collectionner les ouvrages publiés sur la Suisse et ses habitants (livres, brochures, comptes rendus annuels, etc.). Ce mémoire nous a été remis le 31 mars. Le 10 juin suivant, la Société littéraire de la ville de Berne nous faisait parvenir une adresse par laquelle elle déclarait, à l'unanimité, s'associer au mouvement provoqué par la Commission centrale. Dans son assemblée annuelle tenue à Bâle, la Société helvétique des sciences naturelles a de même, le 7 septembre 1892, voté une résolution unanime presque analogue, dont communication nous a été faite le 21 septembre. En outre, le 2 septembre, la Société suisse de statistique, réunie à Lugano en assemblée annuelle, a déclaré, d'une commune voix, se rattacher à la proposition de la Commission centrale. Enfin, en décembre 1892, l'union des sociétés suisses de géographie nous a présenté une demande rédigée dans le même sens, signée par tous les représentants de ces sociétés de géographie.

Ce n'est pas la première fois que la pensée de créer une bibliothèque des *Helvetica* cherche à se faire jour chez nous. Déjà au commencement de ce siècle, le clairvoyant ministre Ph. A. Stapfer [11] s'était fait l'apôtre de cette idée, qu'il eût certainement mise à exécution si la République helvétique n'avait pas été de si courte durée. Dès lors et à plusieurs reprises, des hommes animés d'un sentiment patriotique ont cherché à ressusciter ce projet qui, en mars 1891 dans une pétition inspirée par l'amour de la patrie, fut encore chaudement appuyé par M. le Dr F. Staub [12], rédacteur de l'*Idiotikon* suisse. Enfin, dans le courant de l'année dernière, les grandes sociétés scientifiques de la Suisse, dont nous avons donné ci-dessus la liste, se sont faites les interprètes de ce désir. Aujourd'hui déjà, ils ne sont plus seuls ceux qui voulaient la création d'une bibliothèque nationale. La commission centrale pour la bibliographie suisse a entrepris, à la demande de notre Département de l'Intérieur, une enquête auprès de toutes les bibliothèques de la Suisse et a recueilli leurs voix au sujet de la fondation d'une bibliothèque nationale. Avec un accord remarquable, les bibliothécaires se sont prononcés en faveur de ce projet. Des 82 bibliothèques qui ont répondu, 67 l'ont adopté — quelques-unes même avec le plus grand empressement — sans distinction de langue ou de confession ; trois seulement : la bibliothèque cantonale à Frauenfeld, la

---

9. Fondée en 1849, la « Bibliothèque fédérale centrale » était la bibliothèque de l'administration fédérale. Elle dépendait du Département fédéral de l'Intérieur et était essentiellement axée sur le droit et l'administraition. En 1969, sa mission fut étendue au Parlement et elle fut placée sous l'autorité de la Chancellerie. Elle s'appelle depuis lors : « Bibliothèque centrale du Parlement et de l'Administration fédérale ». (Roland R. WIEDMER, « Koordinationsaufgaben einer Parlaments- und zugleich führenden Verwaltungsbibliothek », in *Parlament und Bibliothek = Parliament and Library = Parlement et bibliothèque — Internationale Festschrift für Wolfgang Dietz zum 65. Geburstag*, Munich, etc., Saur, 1986, pp. 109-122.)

10. La Commission centrale pour la Bibliographie nationale suisse fut fondée en 1890. Elle éditait la *Bibliographie nationale suisse — Répertoire de ce qui a été publié sur la Suisse et ses habitants*, qui, comme son titre l'indique, devait rassembler tous les ouvrages relatifs à ls Suisse parus dans le pays et à l'étranger. Le nombre de fascicules livrés entre 1892 et 1922 s'est élevé à 89. (Hugo AEBERSOLD, *Sachregister zur Bibliographie der Schweizerischen Landeskunde*, Nendeln, Kto Press, 1976.)

11. Philipp Albert Stapfer (1766-1840). Professeur à l'Académie et à l'Institut politique à Berne (1792) ; ministre des Arts et des Sciences de 1798 à 1800 ; ministre plénipotentiaire à Paris de 1800 à 1803.

12. Friedrich Staub (1826-1896). Directeur d'un institut de l'éducation à Männedorf ; fondateur en 1862 du *Schweizerische Idiotikon* ; bibliothécaire de la ville de Zurich (1871-1887) ; collectionneur d'estampes et de planches de costumes, qui furent acquises à sa mort par la Bibliothèque nationale suisse.

bibliothèque cantonale de Lausanne et la bibliothèque d'Yverdon, n'ont pas donné leur adhésion, et 12 sont demeurées indifférentes.

Motifs à l'appui du projet

Actuellement, nous n'avons pas encore d'établissement central où l'on puisse réunir les *Helvetica*, bien qu'il y ait eu, de tout temps, assez de *motifs* pour créer une institution de ce genre.

Un nombre considérable d'écrits, embrassant les sujets les plus divers, sont publiés chaque année et répandus dans le public. Mais malheureusement beaucoup d'entre eux se perdent sans même laisser de trace, parce qu'ils n'ont pas été rassemblés systématiquement. A la vérité, il existe, dans notre pays, d'excellentes bibliothèques, mais elles ne répondent que jusqu'à un certain point au but qu'on se propose. Devant tenir compte des exigences d'un public dont les goûts sont des plus variés, elles doivent renoncer à former une collection complète de tout ce qui a été publié dans un seul domaine, et, par suite, on n'y trouve qu'une partie de ce qui s'imprime sur notre pays et ses habitants.

Les résultats de l'enquête ouverte, comme nous l'avons dit, par la Commission centrale nous renseignent parfaitement à cet égard. Nous y voyons qu'un certain nombre de bibliothèques cherchent en effet à former, autant que possible, une collection relativement complète de ce qui a été publié, soit sur un canton soit sur une branche quelconque des sciences, mais que bien peu s'attachent sérieusement à faire une collection suisse complète et embrassant tous les domaines.

Citons, parmi ces dernières, la Bibliothèque nationale de Bâle, la Bibliothèque du couvent d'Einsiedeln, la Bibliothèque de la ville de Zurich, mais surtout la Bibliothèque de la ville de Lucerne [13]. Abstraction faite de celle-ci, sur laquelle il ne nous a malheureusement pas été fourni de détails, les sommes minimes dépensées annuellement par deux de ces bibliothèques en faveur des *Helvetica* (Bâle, 300 francs ; Zurich, de 720 à 900 francs ; Einsiedeln n'a répondu que vaguement à cette question) prouvent suffisamment que de telles collections ne peuvent être complètes. Souvent même, on rencontre cette lacune dans les archives de l'état, où sont conservées les publications officielles, et le besoin d'une bibliothèque répondant à toutes les exigences se fait encore sentir bien davantage.

Il hors de doute que les recherches scientifiques seraient singulièrement facilitées si nous possédions un établissement dans lequel se trouveraient réunis tous les ouvrages de nature à faire connaître, dans le sens le plus étendu, ce qui a rapport à la Suisse et à ses habitants. Ceux qui se livrent à ces recherches ont le droit indiscutable de réclamer une collection complète des *Helvetica*.

N'est-il pas étrange que des savants et des administrations suisses, après avoir cherché en vain une publication dans les bibliothèques de leur propre pays, soient parfois obligés de s'adresser au British Museum à Londres, à la Bibliothèque Nationale à Paris, à la Smithsonian Institution à Washington ou à d'autres bibliothèques de l'étranger, pour prendre connaissance d'un imprimé de notre pays ? Rappelons ici quelques faits. Une des plus grandes collections de la littérature rhéto-romane, telle qu'il n'en existe point chez nous, se trouve à Berlin ; [14] c'est à Breslau qu'il faut chercher les plus anciens morceaux de musique imprimés en Suisse, [15] bien qu'ils aient été répandus par milliers dans notre contrée lors de leur publication. De tant d'almanachs suisses qui ont été distribués à profusion dans les masses, comme livres éminemment populaires, par exemple l'almanach de Berne du XVIe siècle, il ne nous reste que quelques fragments découverts par hasard dans la reliure de vieux livres. Si l'on désire en compulser des exemplaires intacts, il faut avoir recours aux bibliothèques de l'étranger. Nous pourrions multiplier les faits.

Pour l'honneur de la Suisse et du moins en ce qui concerne l'avenir, il faudrait, autant que possible, obvier à de pareils inconvénients.

Une collection de tous les imprimés, qui renfermerait aussi ceux qui, lors de chaque session, sont généralement mis à la disposition des membres de nos Conseils, mais qu'il est si facile d'égarer, sera profitable non seulement au savant et à l'investigateur, mais aussi à l'homme d'Etat. Comme il est presque impossible à ce dernier de conserver tous ces ouvrages, lorsqu'il voudra jeter un coup d'œil rétrospectif et se rappeler, par exemple après un long espace de temps, l'élaboration et les développements successifs d'une loi, il ne sera véritablement en état de la faire que grâce à une collection de ce genre.

---

13. Sur la collection d'anciens *Helvetica* conservée à la Bibliothèque bourgeoise de Lucerne, voir Ursula BAUMANN, *Die Bürgerbibliothek Luzern als Sammelstelle für Althelvetica 1894-1951*, travail de diplôme de l'Association des bibliothécaires suisses, Lucerne, 1990.

14. Il s'agit de la collection de littérature rhéto-romane de Karl Friedrich Hörmann (1835-1905). Le Wurtembourgeois a travaillé dès 1856 comme instituteur dans une école privée de Ftan, plus tard à la Realschule de Samedan, et à partir de 1874 à l'école cantonale de Coire. La Bibliothèque nationale suisse a acheté son abondante collection d'œuvres rhéto-romanes en 1902. (Friedrich PIETH, « Die rätoromanische Bestände », in *Fünfzig Jahre Schweizerische Landesbibliothek 1895-1995 = La Bibliothèque nationale suisse, un demi-siècle d'activité*, Berne, 1945, pp. 64-67.)

15. Emil BOHN, dans sa *Bibliographie der Musik-Druckwerke bis 1700, welche in der Stadtbibliothek, der Bibliothek des Academischen Instituts für Kirchenmusik und der Königlichen Universitäts-Bibliothek zu Breslau aufbewahrt werden — Ein Beitrag zur Geschichte der Musik im XV., XVI. und XVII. Jahrhundert* (Berlin, 1883) mentionne une dizaine de morceaux de musique imprimés de provenance suisse conservés dans trois bibliothèques.

De même, les tribunaux, qui sont souvent obligés de recourir à un vieux numéro de journal pour éclaircir une affaire criminelle, seraient heureux de consulter telle collection de publications périodiques d'années antérieures, renfermant d'importants renseignements de droit privé.

Par ces motifs, on peut se convaincre qu'il est de toute nécessité de créer une bibliothèque nationale, renfermant une collection systématique de la littérature de notre patrie.

Que doit-on collectionner ?

Question fort importante lors de la formation de la bibliothèque, mais à laquelle il n'est pas très facile de répondre.

Les nouvelles productions littéraires sont de deux sortes : les unes ont une valeur immédiate pour la bibliothèque, les autres ne présentent quelque intérêt qu'au point de vue des recherches historiques. Les premières sont ordinairement faciles à reconnaître, et on se les procure aussitôt ; mais c'est une tâche bien ardue pour les administrateurs de la bibliothèque que d'apprécier justement celles qui pourront offrir plus tard des avantages réels. Car, dans la plupart des cas, on ne saurait juger, par avance, du développement probable qui se produira dans un domaine quelconque des sciences, ni décider si tel ou tel ouvrage pourra acquérir de l'importance dans une nouvelle sphère d'investigations. De ce nombre sont les livres d'école de tout genre, les traités d'arithmétique, les livres de lecture et de chant, les journaux politiques et les feuilles volantes, les chansons populaires, les brochures s'occupant des questions du jour, la plus grande partie des publications appartenant aux belles-lettres, etc. Toutes ces productions de l'esprit meurent à peine écloses, souvent même quelques mois après leur apparition, à moins que les bibliothèques ne les recueillent. Ont-elles, par contre, vieilli de quelques années sous la sauvegarde des bibliothèques, déjà l'intérêt que nous leur portons s'en augmente. Ne feuilletons-nous pas souvent avec attention les livres d'école dont se sont servis nos pères et nos grands-pères, et ne prenons-nous pas un vif intérêt à comparer les moyens et les méthodes d'enseignement d'alors avec notre organisation actuelle ? Les générations futures seraient-elles à même d'écrire les *monumenta paedagogica*, soit un répertoire des ouvrages pédagogiques de notre époque, si, de parti pris, on excluait des bibliothèques les ouvrages littéraires concernant l'école ? Mais, si, pour faire l'historique de l'enseignement, on a besoin des livres d'école, de même, pour écrire l'histoire de notre pays, ne peut-on se passer des feuilles quotidiennes et des feuilles volantes ayant trait à la politique, non plus que des brochures du même genre. Il ne serait, par exemple, possible d'acquérir une connaissance plus approfondie des événements de 1848 qu'à l'aide des comptes rendus de journaux, des innombrables opuscules et des recueils de chansons de ce temps-là, dont beaucoup, malheureusement, sont déjà perdus sans retour. Si, plus tard, on désire faire une étude du *Kulturkampf*, du mouvement socialiste, de l'état des mœurs à l'époque actuelle, il faudra nécessairement compulser cette littérature éphémère. En outre, pour les recherches qui auront lieu ultérieurement sur la littérature et sur l'histoire de la civilisation, il importera essentiellement que nous ayons conservé ce qui a été publié de nos jours dans le domaine des belles-lettres. Parmi tout ce qui s'imprime, il est si difficile de distinguer ce qui a du prix de ce qui n'en a pas que, ne serait-ce que pour ce motif, on ne devrait pas se montrer trop sévère dans l'adoption d'un ouvrage. Après un espace de dix ans, on pourrait déjà mieux établir cette distinction.

Il va sans dire — nous insistons sur ce point — qu'il ne suffira pas qu'une feuille soit couverte d'encre d'imprimerie pour qu'elle trouve accès dans la Bibliothèque nationale. Il ne faut y admettre, mais cela d'une manière absolue que ce qui peut servir à donner aux générations futures une idée bien nette de notre vie intellectuelle et sociale, de notre civilisation et de notre histoire. Sans compter le profit que nous en retirons nous-mêmes, c'est une obligation que nous avons envers nos descendants. Les imprimés d'une nature purement éphémère, par exemple les placards de toute espèce, les affiches de spectacles, les programmes de concerts, les indicateurs de chemins de fer, etc., en seront naturellement exclus [16]. La question de l'espace occupé par toutes les publications réclamerait seule un examen critique de ce qu'il faut admettre ou exclure.

Il faut collectionner :

1. tout ce qui paraît en librairie, soit dans l'intérieur de notre pays soit au dehors, pourvu que cela concerne la Suisse ou que l'auteur soit Suisse, ou encore que l'ouvrage soit imprimé en Suisse ;
2. les publications officielles que l'on ne trouve pas chez les libraires, les rapports d'établissements ou d'institutions (écoles, hôpitaux, asiles, etc.), les rapports ou comptes rendus de toutes les sociétés ou réunions scientifiques, des sociétés d'utilité publique, des associations de secours mutuels, en général ceux de toutes les sociétés ayant une certaine importance ; ne seront pas admis cependant les comptes rendus de sociétés dont le seul but est l'agrément ou le sport (par exemple ceux du vélo-club) ; par contre, on admettra, bien

16. « Naturellement exclus » : le fait d'exclure d'emblée certains documents de la collection — ces documents qui paraissaient si peu informatifs en 1893 — s'est bientôt révélé être une démarche n'ayant en réalité rien de « naturel » pour une institution patrimoniale et scientifique. En effet, quelques années plus tard, la Bibliothèque nationale suisse se mettait à rassembler également placards, affiches, programmes, indicateurs de chemin de fer, etc., consciente que ces témoignages, au même titre que tous les autres, servaient précisément à « donner aux générations futures une idée bien nette de notre vie intellectuelle et sociale, de notre civilisation et de notre histoire. » De fait, la limite assez floue séparant les documents élus des non-élus (telle qu'elle transparaît dans les lignes suivantes) s'abolira avec le temps et avec la pratique.

entendu, les rapports des sociétés de tir, des sociétés de gymnastique, du club alpin, etc., ces sociétés revêtant un caractère général et n'ayant pas en vue que le sport seul ;

3. les journaux les plus importants qui paraissent dans les différents cantons, supposé toutefois, cela va sans dire, qu'ils puissent contribuer à donner une idée de nos mœurs et de nos coutumes ; à cette catégorie appartiennent aussi les principaux almanachs, s'ils ont, de même, quelque importance pour l'histoire de nos mœurs ; mais on n'y fera pas figurer les almanachs de poche, non plus que les almanachs de comptoir.

Une seconde question se pose maintenant, et elle n'est pas moins importante que la première.

Comment s'y prendra-t-on pour faire la collection de tous ces imprimés ?

Dans presque tous les Etats civilisés, il existe des lois d'après lesquelles les imprimeurs ou les éditeurs sont tenus de remettre aux gouvernements plusieurs exemplaires de tous les ouvrages imprimés qu'ils publient. Le motif de cette clause n'est assurément pas le même partout.

Où il existe une censure, il est évident que sa mise en pratique exige la production de tous les imprimés (exemplaires soumis à la censure). Mais, dans beaucoup d'Etats où la presse est libre, il s'exerce cependant une certaine surveillance impliquant la production des imprimés (exemplaires soumis à la surveillance). Dans d'autres Etats encore, cette remise n'est nécessaire que si l'auteur ou l'éditeur veulent jouir de la protection contre les contrefaçons (exemplaires déposés). Dans un certain nombre d'Etats enfin, il existe des lois *qui ont exclusivement en vue la création d'une bibliothèque nationale complète* et qui, par conséquent, exigent la remise d'exemplaires destinés à l'étude. En somme, il n'y a que bien peu d'Etats qui n'exigent pas la remise de quelques exemplaires.

Quels que soient les motifs de la remise d'exemplaires dans les différents Etats, le résultat en est à peu près le même partout, c'est-à-dire que les exemplaires fournis gratuitement par les imprimeurs ou éditeurs deviennent la propriété de grandes bibliothèques, qui, pour cette raison, finissent par posséder une collection qu'il serait bien difficile de rendre plus complète.

Si la manière de procéder ailleurs, en cette matière, suffisait pour prouver la nécessité d'une prescription légale relative à cet objet, l'exemple donné par presque tous les Etats civilisés justifierait pleinement l'introduction, en Suisse, de cette remise obligatoire d'exemplaires. Celle-ci devrait être destinée uniquement à la création d'une bibliothèque nationale, et il faudrait, en tout cas, se garder de la confondre avec un autre but quelconque, par exemple avec le droit de protection de la propriété littéraire. Deux obstacles s'opposent cependant à l'introduction d'une loi en faveur d'une bibliothèque nationale. D'abord, il serait injuste de ne faire supporter qu'à quelques-uns le poids d'une institution dont tous tireraient profit, ce qui serait pourtant le cas si l'on imposait légalement, aux éditeurs et imprimeurs, l'obligation de livrer gratuitement leurs produits. En second lieu et en vertu de notre Constitution, la publication d'une telle loi n'est nullement de la compétence de la Confédération, mais bien de celle des cantons, de sorte qu'il faudrait, avant tout, procéder à une révision de la Constitution fédérale. Aussi faut-il renoncer à l'idée d'alimenter la bibliothèque nationale par l'envoi obligatoire d'exemplaires, et l'on ne pourra atteindre le but proposé que par l'achat et les donations. [17]

La collection, dans une bibliothèque, de tous les ouvrages imprimés ou écrits en Suisse ne nécessiterait pas de très fortes dépenses, car le nombre des publications n'est pas aussi considérable qu'on pourrait se l'imaginer. Une enquête, faite par la Commission centrale de la Bibliographie nationale suisse auprès des libraires et des éditeurs de la Suisse, nous renseigne là-dessus. Les estimations des libraires sont bien différentes. D'après G.-J. Wyss, à Berne, le nombre des *Helvetica* paraissant annuellement en Suisse serait d'environ 500, abstraction faite de la littérature du jour, des publications de tout genre émanant des autorités et que la bibliothèque recevrait gratuitement, cela va sans dire, ainsi que des petites publications d'une importance éphémère. En fixant le prix moyen à 4 ou 5 francs, on dépenserait annuellement 2500 francs pour avoir un exemplaire de chaque ouvrage. Höhr et Fäsi, à Zurich, estiment le nombre total à 1000 environ, d'une valeur de 2000 à 3000 francs. Schulthess, à Zurich, par contre, croit qu'il paraît, dans le canton de Zurich, 300 publications par année, d'une valeur de 3000 francs, et, dans toute la Suisse, 3000 publications d'une valeur approximative de 30 000 francs. Ces derniers nombres sont fort exagérés pour la Suisse ; car, premièrement, il ne se publie assurément pas, dans toute la Suisse, dix fois, mais tout au plus cinq à six fois autant d'ouvrages que dans le canton de Zurich, et, secondement, le prix moyen de 10 francs par volume ou par brochure, donné pour base, est beaucoup trop élevé, les autres libraires n'admettant qu'une moyenne de 2 à 3, de 3,50 et de 4 à 5 francs.

Le contrôle de ces données peut s'obtenir, d'après les communications faites, par quelques libraires sur les imprimés publiés dans chaque canton. En admettant comme vraies les plus hautes évaluations, le prix de librairie des brochures et des livres édités dans les cantons de Bâle, de Berne, des Grisons, de Neuchâtel, de Saint-Gall, de Thurgovie et de Zurich serait, en somme, de 400 à 500 francs. D'un autre côté, si nous admettons la même valeur pour les publications paraissant en librairie dans les autres cantons, ce qui est bien exagéré, nous obtenons, comme valeur totale des livres de fond, un maximum de 8000 à 10 000 francs pour toute la Suisse.

---

17. Sur la question du « dépôt légal » en Suisse, voir Marcel GODET, « Le dépôt volontaire en Suisse », in *Revue des bibliothèques*, Paris, 38 (1928), pp. 298-301, et « Le dépôt légal — Aperçu de son état actuel dans les deux mondes », in *Revue des bibliothèques*, Paris, 40 (1930), pp. 5-19.

Un dénombrement des ouvrages figurant dans la bibliographie de Georg, entrepris par la Commission centrale pour la Bibliographie nationale suisse, a conduit à des résultats absolument identiques. D'après les calculs de cette commission, voici le nombre des ouvrages parus, en 1892, chez les libraires et publiés en Suisse et sur la Suisse :

au-dessous de	100	pages,	572,	soit,	en nombre	rond,	600	imprimés
de 100 à	500	»	428,	»	»	»	450	»
au-dessus de	500	»	45,	»	»	»	50	»
		en tout	1045,	soit,	en nombre	rond,	1100	imprimés

En fixant à 2 francs le prix moyen des ouvrages au-dessous de 100 pages, à 6 francs celui des ouvrages de 100 à 500 pages et à 20 francs celui des ouvrages au-dessus de 500 pages, on obtient, pour valeur totale de ces 1100 imprimés, 4900 francs, ou en nombre rond, 5000 francs. Si on ajoute les journaux, on arrive, de nouveau, à un maximum de 8000 à 10 000 francs.

On peut encore évaluer, d'une troisième manière, le nombre des publications, savoir d'après les calculs qui ont été faits pour les états voisins. En prenant pour base le nombre des ouvrages publiés annuellement en France (12 000), dans la Grande-Bretagne et en Irlande (10 000), ainsi que celui des ouvrages écrits en allemand (17 000), et en tenant compte, en même temps, du nombre des habitants de la Suisse, nous obtenons pour celle-ci, abstraction faite des revues et des journaux, une publication annuelle de 900 à 1000 ouvrages, pour l'acquisition desquels il faudrait dépenser à peu près 5000 francs. Il s'ensuit, d'une manière absolument certaine, que 8000 à 10 000 francs suffiraient pour se procurer un exemplaire de tous les ouvrages, revues et journaux édités en Suisse. Ajoutons que, dans ce calcul, on admet qu'aucun ouvrage n'est offert gratuitement par les éditeurs. Les nombreux comptes rendus annuels des administrations fédérales et cantonales, des institutions philanthropiques et scientifiques, des associations de tout genre, etc., qu'on ne trouve pas en librairie, ne peuvent, du reste, être acquis à la bibliothèque que par la remise gratuite. Aussi, la bibliothèque devra-t-elle entretenir des relations avec toutes les institutions et sociétés qui publient des rapports, de même qu'avec les imprimeries. Beaucoup d'imprimeurs et de libraires se sont déjà prononcés favorablement dans ce sens.

Les réponses parvenues à la Commission centrale pour la bibliothèque nationale ne permettent pas de douter que des dons nombreux ne soient faits à la bibliothèque. A une question posée par celle-ci à ce sujet, 62 éditeurs (sur 63) et 28 imprimeurs (sur 29) ont déclaré, de la façon la plus obligeante, qu'ils céderaient gratuitement, à la Bibliothèque nationale, deux exemplaires de chaque ouvrage édité chez eux et dont le prix de librairie n'excéderait pas 5 francs. Si le prix est plus élevé, tous, à l'exception d'un seul, sont disposés à faire, à la Bibliothèque nationale, un rabais considérable (la plupart de 25 à 50 %).

*De tout ce qui précède, il résulte qu'une somme annuelle de 10 000 francs, employée exclusivement à l'achat d'*Helvetica *suffit* pour acquérir toutes les publications rentrant dans le cadre de la Bibliothèque nationale. On pourrait même, pour rendre celle-ci plus complète, consacrer, chaque année, une partie de cette somme à l'acquisition d'ouvrages parus antérieurement.

Cette collection supplémentaire, embrassant aussi le passé, doit être une des tâches principales de l'administration de la bibliothèque nationale. Pour cela, il n'est pas nécessaire d'accorder un crédit spécial. Au contraire, il ne faut recourir à des achats que si une occasion favorable se présente. Avant tout, la bibliothèque doit s'efforcer de combler les lacunes existantes par des échanges avec d'autres bibliothèques. L'enquête faite par la Commission centrale précitée nous apprend que la plupart des bibliothèques sont disposées à entrer dans ces vues, et il en est de même des bibliothèques de plusieurs bureaux de la Confédération. Aujourd'hui déjà, par exemple, on peut disposer de la riche collection von Taur, qui se trouve actuellement dans le bâtiment du Bureau de statistique. En tout, plus de 2000 volumes d'une grande valeur et des séries de publications officielles, qui ne sont pas comprises dans ce nombre, pourront être cédés immédiatement par les bureaux de la Confédération. Les sociétés, les institutions, les administrations, etc. feront de même volontiers abandon de séries entières des publications qu'elles ont encore en réserve.

Enfin, la Bibliothèque nationale s'enrichira sans doute considérablement par des dons ou par des legs, soit de volumes isolés soit de bibliothèques entières.

Organisation de la bibliothèque

On ne peut guère exiger que la Bibliothèque centrale, dans sa forme actuelle, s'occupe elle-même de réunir les *Helvetica* dans les limites indiquées autre part. Elle est principalement une bibliothèque d'administration ; comme telle, on ne pourrait pas s'en passer, et elle doit demeurer ce qu'elle est. Un seul bibliothécaire ne saurait venir à bout de remplir la nouvelle tâche en même temps que l'ancienne, et la bibliothèque, dans son rapide accroissement, se trouverait bientôt à l'étroit dans l'espace disponible du Palais fédéral. Aussi est-il nécessaire de créer une bibliothèque particulière, une *bibliothèque nationale*, dont le but exclusif soit de collectionner les *Helvetica* et qui possède un personnel et un local spéciaux.

Ce *personnel*, en considération de la grandeur et de la difficulté de la tâche qui lui sera imposée, doit se composer pour le moins :

d'un bibliothécaire en chef aux appointements de		fr.	4000
» » adjoint	»	»	3500
» employé de bureau	»	»	1500
		Somme fr.	9000

Les deux bibliothécaires devraient savoir à fond l'allemand et le français ; l'italien serait en outre exigé de l'un d'eux ; les études de l'un devraient avoir été dirigées surtout dans le sens historico-économino-politique ; le second devrait connaître les sciences naturelles. La haute direction de la bibliothèque serait confiée à une commission de plusieurs membres, qui ne nécessiterait point d'autres dépenses.

Locaux

Il ne peut être question de réunir les *Helvetica* dans le Palais fédéral, vu l'espace trop restreint dont on y dispose. Le nombre des imprimés, brochures et livres paraissant chaque année en librairie ou ailleurs, du moins de ceux qui devraient être collectionnés, ne s'élèverait, dans aucun cas, à plus de 2000. En admettant qu'un tel imprimé ait 1 ½ cm d'épaisseur, y compris la reliure, moyenne évidemment trop forte, les acquisitions d'une année réclameraient 30 mètres cubes de tablettes en longueur. En y ajoutant annuellement 10 mètres pour la collection complémentaire d'anciennes publications, nous arrivons à 40 mètres par année. Pour qu'un édifice réponde, pendant 100 ans, aux besoins de la bibliothèque, il faut donc qu'il puisse renfermer 4000 mètres de tablettes. Ce qui prouve, encore une fois, qu'il ne peut être question d'utiliser le Palais fédéral dans ce but.

Par contre, il serait facile de réunir la Bibliothèque nationale aux Archives fédérales dans le bâtiment qui sera construit sous peu. Une aile de ce bâtiment suffirait, pendant 100 ans, aux exigences de la bibliothèque.

Outre l'espace indispensable pour l'arrangement des livres, l'édifice devrait être assez vaste pour que les administrateurs et ceux qui voudront utiliser la bibliothèque y fussent à l'aise. Seraient absolument nécessaires :

une grande salle de lecture ou d'étude, dans laquelle 30 personnes au maximum puissent travailler commodément ;
un cabinet de travail pour la distribution des livres ;
une chambre pour le bibliothécaire en chef ;
une chambre pour le bibliothécaire adjoint ;
une chambre pour le garçon de bureau.

Quand la bibliothèque doit-elle être créée ?

Malheureusement, le bâtiment des Archives ne sera achevé que dans quelques années, et il s'agit de savoir si la fondation de la bibliothèque peut être renvoyée jusque là. Chaque année qui s'écoule sans être mise à profit laisse se perdre, faute d'une collection systématique, de nombreuses publications nouvelles, dignes d'être conservées. Chaque année augmente la difficulté de compléter la bibliothèque pour les temps antérieurs. Plus d'une collection précieuse, que son possesseur aurait aimé léguer à une bibliothèque nationale, est vendue à vil prix à des bouquinistes et jetée à tous les vents, ou bien, en mettant les choses au pis, elle est simplement livrée au pilon. On se rappelle de quelle manière injustifiable la riche bibliothèque de Spiez [18] a été dispersée et perdue, presque en entier, pour notre patrie. Tout dernièrement encore, il en a été en partie de même de la précieuse bibliothèque alpine de M. G. Studer [19], ancien préfet.

Plus tôt on fera jaillir les sources qui doivent alimenter une bibliothèque nationale, plus tôt on obtiendra la collection complète des ouvrages déjà parus. Mais, si nous attendons encore quelques années, bien des choses qu'on peut se procurer aujourd'hui seront perdues pour toujours. Il ne sera donc jamais trop tôt de créer un dépôt central officiel, où les administrations et les particuliers puissent introduire les *Helvetica*. Pour ces motifs, nous ne pouvons attendre, croyons-nous, que le bâtiment des Archives soit terminé, et nous réclamons la création immédiate de la nouvelle bibliothèque, bien qu'il faille, pour cela, recourir à une installation provisoire.

Ce provisoire offre même l'avantage qu'on pourra faire des expériences pratiques, dont on profitera lors de l'installation définitive de la bibliothèque.

Les premières années, le mieux serait de louer un grand local, du prix approximatif de 2000 francs. A cette somme, il faudrait ajouter 1000 francs pour les tablettes et le matériel de bureau. Cette dépense n'aura lieu qu'une fois, et l'on pourra plus tard transporter ces objets dans le local définitif. Les dépenses de bureau, y compris les frais d'impression du catalogue que l'on devra publier chaque année et les frais de reliure, peuvent être évaluées à 2000 francs.

---

18. Il s'agit des archives du château et d'une bibliothèque privée d'Erlach à Spiez qui ont été vendues aux enchères en 1875. Une partie de la bibliothèque privée d'Erlach est retournée en don à Spiez, en 1958. (Alfred HEUBACH, *Schloss Spiez*, Spiez, 1965, pp. 41-44.)

19. Gottlieb Samuel Studer (1804-1890). Préfet à Berne de 1850 à 1868 ; cofondateur du Club alpin suisse ; dessinateur de panoramas alpestres et auteur de nombreux écrits sur l'alpinisme.

Voici quel serait le budget annuel de la bibliothèque nationale.

1.	Location	fr.	2 000
2.	Personnel	»	9 000
3.	Frais de bureau et de reliure	»	2 000
4.	Achat de livres	»	10 000
	Total	fr.	23 000

A cette somme, il faudrait ajouter, la première année, 1000 francs pour l'installation et le mobilier.

Vu les circonstances actuelles, le chiffre du crédit demandé paraîtra peut-être élevé à quelques-uns. A ceux-là, nous ferons observer qu'il ne s'agit pas de créer une institution dont la génération actuelle seule tirera une utilité passagère, mais bien une institution qui profitera à nos descendants pendant des siècles. Le devoir nous est imposé de nous occuper d'eux et de leurs besoins et de les préserver, par la création d'une bibliothèque bien complète, d'un manque dont nous souffrons nous-mêmes que trop souvent. Tous les Etats civilisés ont fait la même expérience, et, déjà depuis longtemps, beaucoup d'entre eux s'occupent activement de créer de vastes bibliothèques destinées à collectionner tout ce que l'on écrit sur leur pays et leur peuple. Citons entre autres, parmi les plus importantes, la bibliothèque du British Museum à Londres, la Bibliothèque Nationale à Paris, la k. k. Hofbibliothek à Vienne, la kgl. Bibliothek à Berlin, et la Biblioteca Vittorio Emanuele à Rome, de fondation toute récente. Il va sans dire que notre bibliothèque nationale ne pourra jamais se mesurer avec ces bibliothèques universelles, dont la dotation est de plusieurs centaines de mille francs. Eu égard à l'étendue de notre territoire et au nombre de ses habitants, elle se maintiendra toujours dans des limites modestes, mais n'en poursuivra pas moins le but qu'elle doit atteindre : rendre possible l'étude de la Suisse et de ses habitants à tous les points de vue.

En vous soumettant le projet d'arrêté fédéral ci-après, nous vous présentons, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre haute considération.

Berne, le 8 mars 1893.

Au nom du Conseil fédéral suisse,

Le président de la Confédération :
SCHENK

Le chancelier de la Confédération :
RINGIER

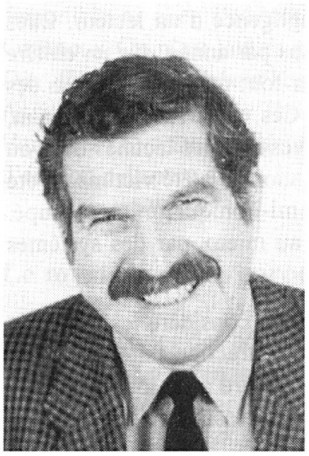

Rätus Luck, vice-directeur

« L'AUTRE CÔTÉ » OU « LES ABSENTS ONT TOUJOURS TORT » — LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET SON MANDAT DE COLLECTION

Les lacunes — Considérations générales

Le titre de cet article fait référence à un roman fantastique d'Alfred Kubin paru en 1909. Loin de nous, toutefois, l'idée de vouloir laisser entendre que la Bibliothèque nationale est un « contre-monde » voué à la destruction, comme celui qui fut imaginé par cet auteur. Une citation tirée d'un article d'Urs Allemann sur le Salon du livre de Francfort fera comprendre ce que nous voulons dire par « l'autre côté » : « Quant on est entouré de tant de livres, il y a un véritable plaisir à rechercher précisément celui qui manque » (*Basler Zeitung*, 8 octobre 1994). Notre propos, dans cet article, est de parler de ce qui manque, de ce qui a disparu ou va disparaître un jour, en un mot, des lacunes de nos collections.

Le plaisir de faire voir ce qui n'existe pas, on en trouve la trace dans toute l'histoire du livre et de la littérature : titres fictifs qu'on ne retrouve dans aucune bibliographie, catalogues imaginaires de bibliothèques imaginaires, livres factices dont il manque les pages, faux livres où se cachent des bouteilles de whisky... Tous ces exemples, où du plein dissimule du vide, nous font penser à l' « ignorétique », science imaginaire créée par le savant (fictif) Giovanni Papini, ou encore à cette curieuse discipline qui porte le nom d' « uchronie », développée au siècle dernier par le philosophe (bien réel) Charles Renouvier.

Pour sa part, la Bibliothèque nationale n'est pas du tout sensible à l'art de l'illusion et du faux-semblant. Elle a pour mandat, en vertu de la loi fédérale du 18 décembre 1992, « de collectionner, de répertorier, de conserver et de rendre accessibles et faire connaître les informations imprimées ou conservées sur d'autres supports que le papier, ayant un lien avec la Suisse ». L'accomplissement de cette mission dépend de plusieurs facteurs : moyens financiers, accords passés avec les éditeurs, etc. Jusqu'à un certain point, donc, la Bibliothèque nationale doit, comme toutes les autres bibliothèques, s'accommoder de certaines lacunes. Lors des débats parlementaires sur la loi de 1992, cette nécessité a même été présentée comme un bien : la bibliothèque, disait-on, doit savoir se montrer raisonnable et se limiter à l'essentiel. La disposition précitée a toutefois été formulée à dessein de manière large, si bien que nos bibliothécaires doivent exercer tout leur flair pour rechercher les documents qui doivent entrer dans nos collections et pour repérer les lacunes qu'elles comportent.

Typologie des lacunes

Certaines lacunes résultent banalement de la perte d'un ouvrage ou de la négligence d'un lecteur. Elles sont faciles à combler et il n'y a pas lieu d'en parler ici. Dix à quinze disparitions par année, sur un chiffre d'affaires de 120 000 unités, sont peu de chose. Il est plus gênant, mais hélas tout aussi banal, que des ouvrages disparaissent à la suite d'un mauvais rangement dans les magasins. Ces erreurs, heureusement, obéissent à certaines lois bien connues de tout magasinier expérimenté. Plus graves sont les lacunes dues au vol. On se souvient (sans plaisir) du cambriolage organisé dont la Bibliothèque nationale a été victime en été 1985, et que la presse s'est fait une joie de commenter par le menu, sur un ton mi-ironique, mi-préoccupé. Aucune bibliothèque n'est à l'abri du vol. Toutes s'efforcent de s'en protéger au mieux par des systèmes d'alarme et des mesures de sécurité.

D'autres lacunes, enfin, sont liées aux activités mêmes de la bibliothèque. Si l'on considère les principes et techniques d'acquisition de la Bibliothèque nationale depuis les origines — et abstraction faite des séries qui sont délibérément ignorées, telles les publications des sociétés sportives — le hasard a toujours été de la partie. Il ne saurait guère en aller autrement s'agissant d'un programme de collection aussi vaste que le nôtre, qui porte non seulement sur les livres ordinaires, mais encore sur les imprimés privés, la presse suisse, les publications des communes, des cantons, de l'administration fédérale, des sociétés, etc. Que bien des choses aient passé à travers les mailles du filet n'est pas étonnant, et nos bibliothécaires en ont toujours eu conscience. C'est même la raison pour laquelle Marcel Godet, directeur de la Bibliothèque nationale de 1909 à 1945, a conclu avec les éditeurs et avec leurs organisations un accord sur la livraison gratuite d'un exemplaire de chaque publication (1915), accord toujours en vigueur, auquel la bibliothèque doit une part considérable de ses trésors. Depuis des dizaines d'années, ces accords se sont révélés les sponsors les plus fidèles de notre institution. [1] C'est aussi la raison pour laquelle les responsables de la Bibliothèque sont si douloureusement inquiets chaque fois qu'ils décèlent une lacune dans leurs collections.

La piste bleue

Cette inquiétude ne date pas d'aujourd'hui ; on en trouve notamment trace dans le catalogue alphabétique des publications parues entre 1901 et 1950. Dans ce catalogue, les « absents » ont été soigneusement enregistrés sur des fiches bleues, qui permettent de suivre pas à pas les recherches menées par les « limiers » de notre service des acquisitions pour mettre la main sur les ouvrages manquants. Pas toujours avec succès.

Par exemple, la fiche bleue relative au livre de P. BOUISFELD, *Die moderne Frau,* paru chez Orell Füssli en 1927, porte l'annotation « complètement épuisé depuis des années », dont personne ne semble avoir perçu l'ambiguïté. Sur la fiche consacrée à l'ouvrage d'Oscar SCHÄR, *Chronik des verbandes der schweizerischen Kantonalbanken 1907-1944*, le bibliothécaire a inscrit avec résignation : « strictement confidentiel, pas à la Bibliothèque nationale ». Après la seconde guerre mondiale, il n'était pas facile de se procurer les essais rédigés à l'étranger sur des thèmes en rapport avec la Suisse. Dans bien des cas, il a fallu constater, comme sur la fiche bleue relative à l'étude d'Heinrich HUNDERTPFUNDS, *Das antiidealistische Welt bei Jeremias Gotthelf* (Berlin, 1943), que l'ouvrage avait été « détruit pendant la guerre » et qu'il n'y avait « plus d'exemplaire disponible ». La thèse de doctorat d'Herbert SINGER, *Rilke und Hölderlin* (1950), dactylographiée à Kiel et à laquelle la Bibliothèque nationale s'intéressait pour compléter sa documentation sur le fonds Rilke, a été retrouvée mais n'a pu être copiée « tant l'écriture était illisible ». Le livre de Paul OETTLI, *Familiennamen der Schweiz* (Frauenfeld, Huber, 1932), est l'exemple même du titre fantôme : « Malgré des recherches intensives cette publication reste introuvable. Les éditions Huber ne savent rien. » Certains ouvrages, anciens ou récents, manquent simplement parce qu'ils étaient trop chers ; dans ce cas la mention du prix, suivie d'un point d'exclamation, est la plus parlante des explications. Ainsi, impossible d'obtenir dans le commerce *L'histoire de la princesse Boudour (Conte des Mille et une nuits)*, illustrée par François-Louis SCHMIED (Paris, 1926), à moins de 100 000 francs !

Le service des acquisitions n'a jamais ménagé sa peine pour trouver un *Helveticum* manquant. Lettres à l'éditeur, à l'auteur et à ses descendants, démarches auprès d'autres bibliothèques, auprès des universités... Ces efforts ont quelquefois abouti, comme dans le cas de *Der singende Fels* (1935), de Jakob BÜHRER, où l'écrivain « nous a fait don de son manuscrit ». D'autres fois les recherches sont restées vaines : *Il*

1. Voir Franz Georg MAIER, « Die Schweizerische Nationalbibliographie und die Gratislieferung der Verlagswerke », in *Festschrift Bundesrat H.P. Tschudi*, Berne, 1973, pp. 195-203.

manoscritto di una sentinella et *Nuova biografia di S. Francesco d'Assisi* (Mendrisio, Stucchi, 1940 et 1943), de Mario SVANASCINI, paraissent à tout jamais perdus : « Epuisé, manque toujours. N'est plus disponible ni chez l'éditeur, ni chez l'auteur (pas d'exemplaire archivé), ni à la Biblioteca cantonale de Lugano. » On n'est jamais parvenu non plus à faire entrer dans la maison le travail de Henry WUILLOUDS, *Die Alpwirtschaftlichen Verhältnisse im Bagnestale (Wallis),* présentée en 1908 à la Regia Superiore di Agricoltura de Milan (« Thèse écrite à la main. Impossible de l'obtenir. »), ni le lexique en deux volumes de Hans VOLLENWEIDER, *Die Autoren des Auslandes* (Stuttgart, éditions Die Aehre) : « Jamais paru : la maison d'édition a disparu avant. ».

Le mystère « Novgorode »

Notre service des acquisitions a tout entrepris pour retrouver la « première œuvre de Blaise CENDRARS : *Novgorode. La légende de l'or gris et du silence,* Moscou, Sozonoff, 1909 ». Nos données bibliographiques étaient pourtant claires et précises : « in-12 carré, 64 p. (d'après Cendrars : 144) couv. impr., édition originale tirée à 14 ex. Cet ouvrage, traduit en russe sur le manuscrit par R.R. et tiré en blanc sur pap. noir, n'a jamais été édité en français ». Plus bas, la fiche dit : « L'édition russe ne figure pas à la bibliothèque publique de Leningrad, à la bibliothèque de l'Académie des sciences et à la bibliothèque de l'Institut de littérature russe (Maison Pouchkine). Le service de renseignements de la Bibl. publ., Leningrad, n'a pas pu trouver le titre russe ou une mention attestant qu'un titre russe a existé, hors cette éd. russe a paru probablement avec un titre fr. Lettre 4.7.57. »

Le mystère entourant cette œuvre demeure aujourd'hui entier, même si d'éminents spécialistes se sont penchés sur la question. [2] Cendrars lui-même, qui mentionne régulièrement cette œuvre dans ses autobibliographies adressait en 1957 les lignes suivantes à la Bibliothèque nationale : « Hélas ! je crois que vous dites tout ce que l'on peut dire actuellement de la *Légende de Novgorode.* Ajoutez je que suis moi-même amateur du livre ou du m.s. »

Les lacunes aujourd'hui

Les fiches sur les ouvrages manquants, avec leurs annotations parfois lapidaires, parfois détaillées, mais toujours utiles, n'ont plus été mises à jour après 1951. Le style bigarré des anciennes fiches, avec leurs inscriptions manuscrites, ne fut plus de mise sous le régime beaucoup plus sévère du nouveau catalogue (lequel vient d'être informatisé sur la banque de données Helveticat). Le service des acquisitions se contenta de dresser des listes non commentées des ouvrages manquants. Actuellement, ces listes comportent environ 100 titres en italien, 320 en français et 200 en allemand. Elles font régulièrement le tour des libraires et des bouquinistes. On y trouve des titres un peu lourds, tels H.E. MAYENFISCH : *Die Jagd auf den Roten Bock zur Birsch-und Blattzeit. Zusammengestellt aus den besten Lehrbüchern und Monographien über das Rehwild* (Richterwil, Buch- und Kunstdrückerei, vers 1935) et Alfred ZANDER : *Was will die nationale Front ?* (Zurich, Nationaler-Front-Verlag, 1935), mais aussi deux publications consacrées au scuplteur et théoricien de l'art Hermann Obrist : *Frau Bürgerlin und ihre Söhne*, de Gabriele REUTER (Berlin 1897) et *Hermann Obrist. Erinnerungen*, de Silvie LAMPE-VON BENNIGSEN (Munich, 1970).

Les lacunes sont certainement les plus nombreuses parmi les *Helvetica* anciens, autrement dit les ouvrages parus avant 1900, et surtout ceux parus avant 1848. Selon la loi qui a régi l'institution de 1912 à 1993, la Bibliothèque nationale devait collectionner les livres parus grosso modo à partir de la naissance de l'Etat fédéral. Il nous manque certainement beaucoup plus d'ouvrages qu'il n'y paraît à première vue, *a fortiori* si l'on prend la notion d'*Helveticum* dans son acceptation la plus large, qui englobe les ouvrages étrangers traitant, même marginalement, de thèmes en rapport avec notre pays. La Bibliothèque nationale ne possède pas, par exemple, l'ouvrage de l'Espagnol Pero TUFER (XVe siècle), récit de voyage en Suisse, cité par le professeur German Colon dans le n° 96 du *Sandoz bulletin* (1991), et dont l'édition intégrale date de 1874 (réimpression en 1982). Elle n'a pas non plus le *Teuschen Merkur*, revue d'audience européenne éditée par Christoph Martin Wieland entre 1773 et 1809, qui comporte de nombreux articles sur la Suisse ou signés par des Suisses.

---

2. Voir à ce propos Claude LEROY, « L'or gris des origines : l'introuvable Légende de Novgorode de Blaise Cendrars », in *Mélanges Décaudin : L'esprit nouveau dans tous ses états*, Paris, 1986, pp. 371-380.

Il faut pour dénicher les *Helvetica* considérés comme perdus ou introuvables, et les *Helvetica* « déguisés », tout le flair des collaborateurs de notre service des acquisitions ; mais l'aide de nos lecteurs ou d'autres membres de la Bibliothèque a souvent aussi été très précieuse. La collection de Bibles Lüthi, par exemple, nous a été offerte par l'un de nos collaborateurs (1926/1931) ; le fonds Cendrars ne serait certainement pas entré à la Bibliothèque nationale sans le travail infatigable d'une collaboratrice du service des acquisitions en 1974 et 1975. [3] Quant à la collection Gugelmann des petits maîtres, elle est également arrivée à la Bibliothèque nationale en 1982 grâce aux soins de l'un de nos collaborateurs.

Les catalogues édités par les antiquaires sont une arme non négligeable dans la chasse aux « introuvables ». Ils sont précieux par la foule d'informations et de suggestions qu'ils recèlent, par les recoupements et les rapprochements qu'il permettent d'opérer. Il arrive qu'un antiquaire nous propose tel ou tel ouvrage nous faisant défaut. Il se peut alors qu'on lui réponde que, pour des raisons financières, la bibliothèque n'est pas en mesure d'acquérir, mettons, « la partie ornithologique des *Etudes sur la faune péruvienne* de Johann Jakob TSCHUDI (*Untersuchungen über die Fauna Peruana auf eine Reise in Peru 1838-42*, Saint-Gall, 1844-1846), mais il se peut aussi qu'une autre fois la réponse soit favorable.

Les lacunes demain

La Bibliothèque nationale apportera à l'avenir le même soin et la même attention que par le passé à combler ses lacunes, d'autant qu'elle possédera des informations et des données de plus en plus complètes et détaillées sur ses propres fonds et sur celles des autres bibliothèques et centres de documentation. Il est prévu de réserver une place aux titres manquants dans la banque de données Helveticat, et l'on verra réapparaître sur les écrans des données qui rappelleront, mais dans une présentation très différente, nos anciennes fiches bleues. « Les absents ont toujours tort » — ils ne peuvent qu'avoir tort aux yeux de notre institution dont la mission consiste à collectionner et à rendre accessible l'ensemble des informations, documents et données touchant la Suisse de près ou de loin. Ces informations n'ont plus forcément, comme il y a dix ou vingt ans, un aspect tangible et matériel, pourvu qu'elles soient identifiables et accessibles, et qu'elles contribuent à éclairer cette intéressante mosaïque qu'est notre pays.

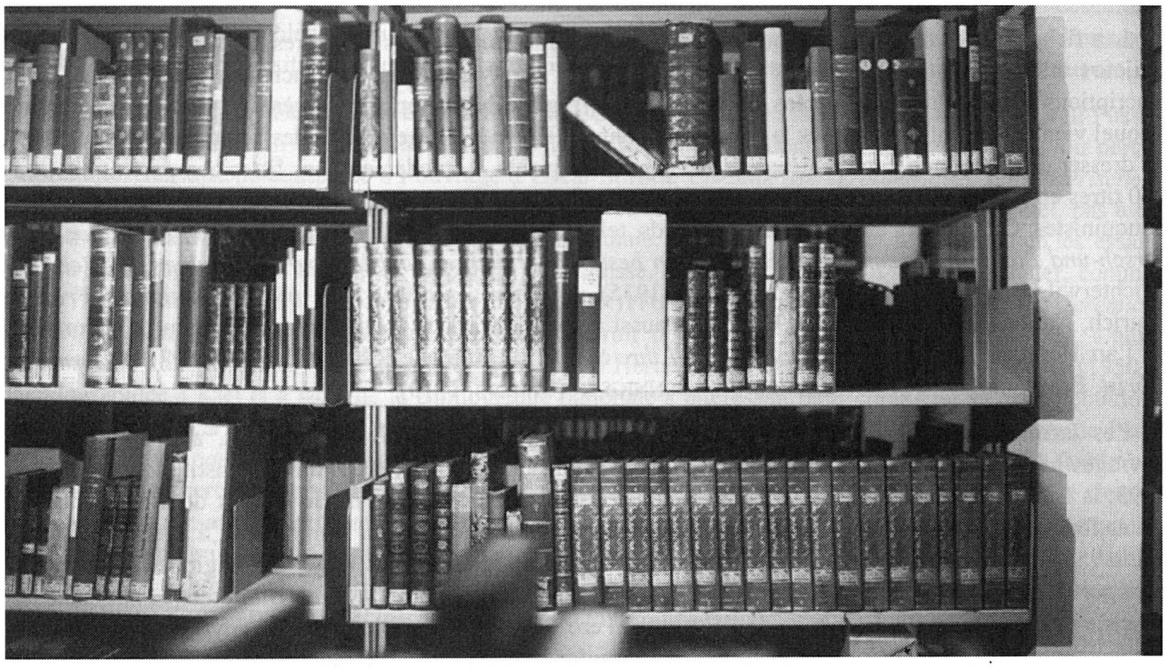

3. Voir à ce propos Marius MICHAUD, « Bibliothèque nationale suisse/Catalogue du Fonds Blaise Cendrars », in *Cahier Blaise Cendrars*, n° 1, 1989, p. 17 sqq.

NOUVELLES ACQUISITIONS 1994 — UNE SÉLECTION [1]

La Bibliothèque nationale avait coutume autrefois de présenter brièvement dans ses rapports annuels quelques-unes de ses acquisitions les plus récentes. Nous renouons aujourd'hui avec cette pratique, dans l'espoir d'intéresser nos lecteurs à des parties de nos collections qu'ils ne connaissent peut-être pas. Nous suivons en cela une voie qu'ont déjà empruntée, et avec succès, la Zentralbibliothek de Zurich et la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, qui ont récemment publié des ouvrages présentant les plus belles pièces de leurs collections. Nous pensons en particulier à celui de Barbara PROUT et Elisabeth VUST : *Livres du 20e siècle illustrés d'estampes originales* (2 vol., Lausanne, Bibliothèque cantonale et universitaire, 1994 ; travail de diplôme de l'Ecole supérieure d'information documentaire, Genève) et aux diverses publications de la Zentralbibliothek de Zurich : *Schatzkammern der Überlieferung, Schätze aus vierzehn Jahrhunderten, Alte und neue Schätze* et *Lust zu schauen und zu lesen* (Zurich, 1989, 1991, 1993 et 1994).

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous voudrions faire une remarque sur le crédit des acquisitions de la Bibliothèque nationale, pour préciser ce qui est dit à ce sujet dans une récente étude de M. Alexis RIVIER sur le *Profil des grandes bibliothèques suisses d'après les statistiques 1981 – 1992* (Fribourg, 1994, *Bibliothéconomiques*, 1). Si l'on compare le crédit des acquisitions des huit grandes bibliothèques de Suisse, la Bibliothèque nationale arrive en avant-dernière position (voir l'interview de M. Alexis Rivier dans *Le Nouveau Quotidien* du 28 novembre 1994). M. Rivier fait observer que les crédits de la Bibliothèque nationale « restent néanmoins modestes étant donné que cette bibliothèque reçoit une grande partie de ses collections par dépôt légal » (p. 36). Outre qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'un dépôt légal puisque les livres nous sont fournis en vertu non d'une loi mais d'un accord passé avec les organisations de libraires et d'éditeurs, il aurait été plus juste d'ajouter au crédit d'acquisition la contre-valeur pécuniaire de ces livres, plutôt que de la soustraire — et il aurait fallu faire de même pour la BPU de Genève, la BCU de Lausanne et la BCU de Fribourg, qui bénéficient d'un dépôt légal cantonal. Mais ce qu'il faut savoir surtout, c'est que la Bibliothèque nationale est une institution *spécialisée* dans les *Helvetica* — même si elle acquiert de plus en plus de littérature générale (ouvrages de référence, etc.) — et que si le nombre d'entrées est demeuré constant (autour de 50 000) pendant les années que couvre l'étude de M. Rivier, cela tient au simple fait que notre institution ne peut acquérir plus d'*Helvetica* qu'il n'en paraît.

L'une de nos acquisitions les plus intéressantes cette année, dans le domaine des *Helvetica* anciens, est la *Warhafftige wunderbarliche Histori und leben des [...] Nicolausen von der Flü (den man nennt Bruder Claus [...]* de Hans Salat (1498-1561), greffier de tribunal, médecin et écrivain ayant vécu à Sursee. Nous avons acquis cet ouvrage dans sa seconde édition, datée de 1571 et augmentée par Ulrich WITWYLER, curé d'Einsiedeln. Avec ses deux gravures sur bois en pleine page, il s'agit d'un exemplaire unique dans les bibliothèques suisses (la première édition, de 1537, est conservée à Saint-Gall). L'ouvrage est habillé de sa reliure en cuir d'origine, avec fermetures.

Autre acquisition remarquable par sa rareté : *Die Dryzehn Ort, der Loblichen Eydgenosschaft, des alten Bundts hoher Teütscher Nation, mit gar lustigen und schönen Figuren ab contrafetet [...] mit zierlichen und lieblichen reimen [...],* de Johannes STUMPF, Bâle, Christoffel van Sichem, 1573. Les vues contenues dans cet ouvrage reproduisent les illustrations de la chronique de Stumpf de 1547–1548 ; les vers à la gloire des treize cantons sont, à quelques différences près, ceux qu'on trouve dans la version manuscrite de l'ouvrage qui est conservée à Zurich. Notre exemplaire provient de la bibliothèque Fugger d'Augsburg. Et il n'y a vraisemblablement pas d'autre exemplaire intégral de cette œuvre dans les bibliothèques suisses.

Nous avons acquis également une comédie de l'auteur romantique Friedrich Maximilian KLINGER (1752-1831), *Der Derwisch*, qui nous plonge dans l'histoire de la littérature et de la pensée allemande et suisse-alémanique. A travers le personnage du derviche, inspiré du *Nathan* de Lessing, l'auteur prend pour cible les pratiques de Cagliostro. L'œuvre a paru à Bâle en 1780, année où Klinger séjourna dans la cité rhénane et rédigea avec le philanthrope Jakob Sarasin et avec Johann Caspar Lavater la satire *Plimplamplasko, der hohe*

1. Cet article résume le contenu d'un entretien que j'ai eu avec M. Philippe Girard, responsable du service des acquisitions. N'ont pas été prises en considération les acquisitions des Archives littéraires suisses, qui sont présentées aux pages 86 et suivantes. (R.L.)

Geist (heute Genie), dirigée contre Christoph Kaufmann de Winterthour, celui que Goethe appelait le « limier de Dieu ». Il s'agit là encore d'une pièce unique dans les bibliothèques publiques de Suisse.

Mentionnons encore l'édition originale de l'ouvrage de Jean-Baptiste-Balthazar SAUVAN, *Le Rhône — Description historique et pittoresque de son cours, depuis sa source jusqu'à la mer, tome 1 : Le Valais. Le Lac de Genève* (Paris, 1829) auquel Marie-Louise Schaller consacrera quelques mots dans sa contribution aux futures miscellanées publiées dans le cadre du centenaire de la Bibliothèque nationale.

La Bibliothèque nationale, à travers son cabinet des estampes, s'est beaucoup intéressée ces dernières années au livre en tant qu'objet d'art. Depuis 1985, nous avons acquis annuellement une soixantaine de « livres-œuvres d'art ». Souvent tirés à très peu d'exemplaires, ils ont leur place dans notre institution, bien que ce ne soient pas des livres au sens habituel du mot, mais plutôt des créations artistiques auquel le livre, transformé, remanié, détourné de sa fonction originelle, a servi de matière première. Ainsi le « livre-objet » de Mario MASINI qui, sous le titre *Sans rancune*, contient des textes de Paul Eluard imprimés sur toile, sous une couverture ornée d'un relief en terre cuite (Editions d'Orzens, Lutry, 1994 ; fabriqué à l'atelier du Groupement des Artisans du Livre, Lausanne).

La Bibliothèque nationale n'étant pas un musée, nous veillons à ce que nos livres-œuvres d'art comportent au moins quelques éléments de texte. Mais dans ce genre d'ouvrage le texte n'est souvent qu'un prétexte, et la partie graphique y est généralement prédominante. C'est le cas, par exemple, de l'œuvre de Luca BRUGHELLI et Marco Massimo VERZASCONI *Golosa Sibilla : ricettario prezioso per quatro stagioni* (parue pour le 120e anniversaire de la Banca della Svizzera italiana, Locarno, 1993) et de celle de Gaudenz SIGNORELL, intitulée *Saragord*, composée de sept Cibachromes tirés sur Ilfochrome Classic, et parue en treize exemplaires (Coire, *Galerie und Edition für zeitgenössische Kunst,* 1993). Texte et image sont dans un rapport plus balancé dans l'œuvre de Gerhard MEIER et Erdmute KOPPENHÖFER (linogravure), *Einige Kapitel aus « Der andere Tag » : ein Prosastück 1974* (Weinstadt bei Stuttgart, 4e impression de Marvid-Presse, 1991), dont nous avons acquis le dixième exemplaire sur une série de dix. Même équilibre dans l'ouvrage d'Annette BARCELO (eau-forte et gravures à la pointe sèche) et Johanna M. SCHWARZ (texte) *Von der siebenfachen Einengung* (Bâle, F. Mäder, 1994). La plastique l'emporte en revanche nettement dans *Caresse* (ex. 14/35) de Leiko IKEMURA, une Suissesse née au Japon (Bruxelles, galerie Camille von Schulz, 1992. Camomille 15). Cette œuvre comporte une série de dessins et de photographies, et même une petite sculpture en bronze, mais pas de texte.

Les artistes ont souvent à cœur d'apporter personnellement à la Bibliothèque les œuvres que nous leur achetons. Ils aiment à rencontrer le futur propriétaire de leur travail. La vente d'une œuvre à une institution telle que la Bibliothèque nationale est à leurs yeux plus qu'une banale transaction, même s'ils savent bien qu'il n'est pas dans notre vocation de faire acte de mécénat. *Le 208 dans l'allée centrale. Poème-objet réalisé à 28 exemplaires* (Le Sémaphore Editeur, Lausanne, 1992. 19/28) ne nous a pas été apporté en mains propres par ses auteurs. Cette œuvre se compose d'un texte dit sur CD-Rom par Jacques ROMAN, acteur, metteur en scène, écrivain et homme de radio, et de sept gravures de Vincent OTTIGER. Elle est conçue de sorte qu'on puisse en même temps écouter le texte et voir les gravures. L'auteur-éditeur souhaitait que ce « poème-objet » voyageât avant de nous parvenir : il donc a été emballé dans une enveloppe robuste, timbrée et estampillée, portant notre adresse, et nous est parvenu par la poste.

Sous le titre très sobre de *Pestalozzi-CD* se cache un véritable trésor littéraire : les 42 tomes des écrits et lettres du pédagogue. On est impressionné, presque inquiet, de voir à quel point l'œuvre de Pestalozzi peut, grâce à un système sophistiqué de glossaire, d'index, de recherche lexicale et de renvois, être disséquée pour ainsi dire fibre par fibre, et ce pour le prix de 2550 francs. Le texte se complète d'un ensemble d'illustrations que l'utilisateur peut consulter à son gré, de même qu'il peut, s'il le veut, inscrire sur le CD des notes personnelles et collectionner dans un « tiroir » spécial des fragments de texte (citations) en vue de les utiliser ultérieurement. (Johann Heinrich Pestalozzi, *Sämtliche Werke und Briefe*, sur CD-Rom. Conception et réalisation : Leonhard Friedrich et Sylvia Springer. Ed. Pestalozzianum Zurich. Réalisation technique : Makrolog GmbH, Wiesbaden, 1994).

En se portant acquéreur de tels médias, notre service des acquisitions anticipe un peu sur le futur, puisque nous ne disposons pas encore dans nos locaux des installations nécessaires à leur consultation par le public. Mais cela va changer. Contrairement à notre petit fonds de CD-Rom, notre collection de cassettes vidéo est aujourd'hui déjà accessible à nos lecteurs. Citons, parmi elles, l'intéressante série *Portrait-Filme/Plans-fixes*, sorte de dictionnaire biographique audiovisuel où sont présentés différentes personnalités suisses telles que Jean Villard/Gilles, Ella Maillart, Alice Rivaz, Jean Starobinski, Jacques Chessex, Jean Rodolphe de Salis, Pierre-Olivier Walzer, Georges Duplain, Georg Thürer, Arnold Kübler, Iso Camartin, Dino Larese, pour n'en citer que quelques-unes. La série (qu'on peut consulter à la Bibliothèque en s'annonçant à l'avance) se compose déjà de plus de cent portraits — dommage qu'elle ne soit pas plus utilisée !

Willi Treichler, collaborateur scientifique

LE NOUVEAU MAGASIN SOUTERRAIN DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE — UN CADEAU D'ANNIVERSAIRE

Le trou à proximité immédiate de la Bibliothèque — un bâtiment construit entre 1928 et 1930 — est le plus profond jamais creusé à Berne : il atteindra vingt-cinq mètres. Certes, il est une source permanente de désagréments pour les riverains comme pour le personnel et les usagers de l'institution. Mais il est aussi une attraction avec la grue haute de trente mètres qui le surplombe, qui y plonge et s'en extrait comme un jouet mécanique. Il est même devenu un sujet d'étude privilégié parmi les professionnels de la construction et joue de plus en plus le rôle d'un cinéma de quartier pour retraités. Ce projet de construction est l'un des signes les plus évidents de la restructuration de la Bibliothèque nationale, entamée en 1991. Il est enfin la preuve, si l'on considère les délais extrêmement brefs de préparation et de planification, que les rouages de l'Etat peuvent se mettre rapidement en mouvement. Les lignes suivantes rappellent les réflexions qui présidèrent au choix de ce projet et évoquent le futur de l'institution après sa transformation.

Du neuf à la périphérie de la ville ou sous terre à la Hallwylstrasse ?

L'exiguïté des locaux, due avant tout à l'augmentation constante des collections, se retrouve avec une belle régularité parmi les doléances les plus courantes exprimées dans les rapports annuels de la Bibliothèque. Au vrai, ce point a été également relevé tant dans les rapports de la commission de l'institution que dans les conclusions du groupe de travail Mühlemann institué par le chef du Département fédéral de l'Intérieur. Celles-ci préconisaient du reste de faire évoluer la bibliothèque traditionnelle vers un centre de prestation de services informatisé, dont l'enveloppe architecturale aurait elle aussi été modernisée. A l'époque où les avis divergeaient encore sur le rôle de la future Bibliothèque nationale, tout le monde s'accordait donc à dire que l'agrandissement des magasins était une priorité absolue. Une équipe d'architectes a reçu de l'Office des constructions fédérales le mandat de réaliser une étude de faisabilité. Sa tâche était notamment de déterminer si le besoin en espace pouvait être couvert à l'emplacement actuel ou s'il fallait envisager la construction d'un nouvel entrepôt loin du centre ville. Voici les résultats de l'étude de faisabilité, publiée en mars 1992 :

- Des magasins souterrains à la Hallwylstrasse 15 pourraient satisfaire les besoins jusqu'en 2020, pour autant que l'édifice supporte d'être ainsi complété en profondeur. Il est *a priori* exclu, pour des raisons de protection du patrimoine, de construire de nouveaux bâtiments ou même des annexes à l'air libre. La

Burgergemeinde de Berne serait disposée à céder une parcelle attenante pour la construction d'un magasin souterrain (contrat du 2 février 1993).

- Construire un nouveau magasin à la périphérie de la ville entraînerait toute une série de problèmes qui risquent de renvoyer la réalisation du projet aux calendes grecques ; de surcroît, ce déménagement serait contraire aux directives du Département fédéral de l'Intérieur, selon lesquelles la Bibliothèque nationale doit être située en un lieu central.
- Les besoins en locaux administratifs pourront être entièrement couverts si les services étrangers à la BN quittent les lieux.
- La transformation doit se faire en plusieurs étapes :
  construction d'un premier magasin souterrain (étape 0) ;
  mise en exploitation de ce magasin (étape 1) ;
  transformation des salles publiques et — si besoin est — des locaux administratifs (étape 2) ;
  construction d'un second magasin souterrain (étape 3) ;
  utilisation de la cour côté gymnase (étape 4).

Réalisé par un groupe de travail de la Bibliothèque nationale, le rapport RAMSES, a été remis au chef du Département dès février 1991. Ce rapport dressait un état des lieux et proposait divers scénarios de modernisation de l'institution. Il permit au Conseil fédéral de prendre la décision de confier au Département de l'Intérieur la rédaction d'un message concernant la réorganisation de la Bibliothèque nationale.

Ce faisant, la question de la situation du bâtiment était réglée. Avec le recul, on peut tout de même avouer qu'un nouvel édifice aurait offert à l'établissement de nombreuses facilités tant sur un plan strictement architectural que sur un plan organisationnel, et ce abstraction faite d'un gain, toujours difficile à évaluer, en prestige. Les coûts de construction d'un nouveau bâtiment n'auraient vraisemblablement pas dépassé de beaucoup ceux du réaménagement complet de l'édifice actuel. Sans doute aussi jugerait-on un peu différemment la question de l'emplacement et celle de la date limite imposée pour l'achèvement des travaux.

Eve, mélancolique, chassée de son jardin...

Pour ou contre un concept global... et par où commencer ?

Avec l'arrêté fédéral du 17 avril 1992 sur la réorganisation de la Bibliothèque nationale et la constitution d'une commission de projet, les travaux de transformation du bâtiment pouvaient commencer. Dès le mois de mai 1992, un catalogue des besoins fut déposé sur le bureau du Conseil fédéral. Par un arrêté du 1er juillet 1992, le Conseil fédéral accordait un crédit de projet de 1,6 millions de francs pour la construction d'un premier magasin souterrain et l'adaptation du bâtiment aux exigences d'une bibliothèque moderne (étapes 0, 1 et 2). La commission de projet s'est inspirée des expériences réalisées dans certaines bibliothèques « modèles » (la Bibliothèque nationale autrichienne à Vienne, la Haute-Ecole de Saint-Gall, la Bibliothèque universitaire de Fribourg en Brisgau) et s'est attaché les conseils d'un spécialiste international, M. Franz Kroller, de Graz. Elle s'est vue confortée dans son intention de procéder à une planification globale. Il a pourtant fallu renoncer à cette solution pour une double raison : d'abord parce que la Confédération, au vu de l'état actuel de ses finances, n'était guère en mesure d'adhérer à un projet aussi ambitieux et ensuite parce que la préparation des bases pour la transformation du bâtiment aurait pris un temps tel qu'il eût été impossible de présenter un message dans de raisonnables délais. En attendant, il aurait fallu construire des magasins provisoires, ce d'autant plus que les Archives fédérales avaient demandé à la BN de libérer les salles qu'elle occupe actuellement dans leurs sous-sols. En décembre 1992, il a donc fallu abandonner l'idée d'un concept global. Dès lors, on a pu porter tous nos efforts sur la construction du magasin souterrain et l'on peut dire rétrospectivement que cette option s'est révélée la meilleure.

On pensait initialement que le magasin serait construit uniquement sous le jardin situé à l'ouest de la BN, ce d'autant plus qu'on avait en vue un droit de construction sur un terrain en friches attenant au Musée d'histoire naturelle (appartenant à la Burgergemeinde de Berne). Mais plus la Commission de projets et les architectes regardaient ce terrain, qui, avec ses fleurs et ses buissons, ressemblait à un petit morceau de nature, plus leurs soucis augmentaient à l'idée que certains milieux s'occupant de la protection de l'environnement puissent émettre des objections et par là même, retarder le projet. En outre, un examen du sous-sol dévoila un réseau extrêmement complexe de conduites de toutes sortes qui pouvait entraîner nombre de difficultés et d'obstacles insoupçonnés. Une analyse très professionnellement menée démontra de façon inattendue qu'il fallait préférer le jardin est, qui, quant à lui, présentait bien moins de difficultés. Une étude approfondie révéla qu'à cet endroit on pouvait même construire des magasins capables d'assimiler 70 000 mètres de rayonnage au lieu des 53 000 mètres projetés sur le côté ouest. Désormais, plus rien ne faisait obstacle au démarrage des travaux.

De la décision politique au premier coup de pioche

A la fin de 1992, la décision était prise : un magasin souterrain de sept étages serait construit dans le cadre de l'étape 0 sous le jardin est, et ce malgré l'absence de planification globale. Etabli en l'espace de deux petits mois, le projet comprenant une évaluation des coûts a pu être intégré au Message sur les constructions civiles 1993 et soumis au Parlement. En 1993, le Conseil des Etats, dans sa session d'automne, et le Conseil national, dans celle d'hiver, l'acceptèrent presque sans opposition, après que les commissions responsables furent venues se convaincre sur place de la nécessité de l'entreprise. A cette occasion, certains parlementaires ont défendu le point de vue d'un stockage décentralisé des supports d'information et demandé une intensification de la coopération entre bibliothèques (et pas seulement entre les bibliothèques universitaires). Le 13 décembre 1993, le message relatif à la construction des magasins souterrains était approuvé par les Chambres qui votaient un crédit de 27,6 millions de francs.

Pendant ce temps, la commission de projet et les architectes mettaient au point un programme d'exécution. Un certain nombre de questions devaient être réglées. Comment le bâtiment allait-il supporter statiquement une excavation 25 mètres de profondeur à un mètre à peine de la façade ? Pour calmer les craintes, qui avaient trait notamment à la gestion et à la protection des collections, des informations très complètes ont été données sur le projet et les travaux — ne fût-ce que pour prévenir les accidents. Résultat : le projet de construction ne souleva pas la moindre opposition durant le délai légal qui courait jusqu'en juin 1993. Le 7 mars 1994, M. Paul Rieben, de l'administration fédérale des finances, donnait le premier coup de pioche. Les travaux démarrèrent, et avec eux le bruit. Ils devraient s'achever en février 1997. Parallèlement, on prépare déjà l'aménagement intérieur, les installations de transport, on veille aux conditions climatiques, etc.

Une bibliothèque moderne dans un bâtiment « classique » parfaitement conservé ?

Si la réalisation du « projet de construction Bibliothèque nationale » a été segmentée conformément à l'étude de faisabilité de mars 1992, la commission de projet et les architectes n'ont pas perdu de vue pour autant la planification globale. La construction du premier magasin souterrain reste l'élément d'un tout. Se pose alors la question de savoir quelle est la « philosophie » qui sous-tend ce projet de construction. Le bâtiment est occupé par la direction d'un office — l'Office fédéral de la culture — et par deux de ses branches maîtresses : la Bibliothèque nationale et la Promotion de la culture. La politique de l'office tout entier (après le rejet de l'article sur la culture le 12 juin 1994) aussi bien que les buts et les stratégies des différents secteurs déterminent l'avenir du complexe Hallwylstrasse 15 (organisation des bâtiments et conservation des monuments historiques) au même titre que le besoin en bureaux et en installations particulières. En d'autres termes, le projet architectonique est déterminé non seulement par des facteurs quantitatifs, mais aussi par les fonctions qu'est appelée à remplir une bibliothèque informatisée (selon le schéma traditionnellement tripartite : bureaux, locaux publics et magasins) ou une administration orientée vers la prestation de services (jusqu'à présent dans une infrastructure classique, avec étages de bureaux).

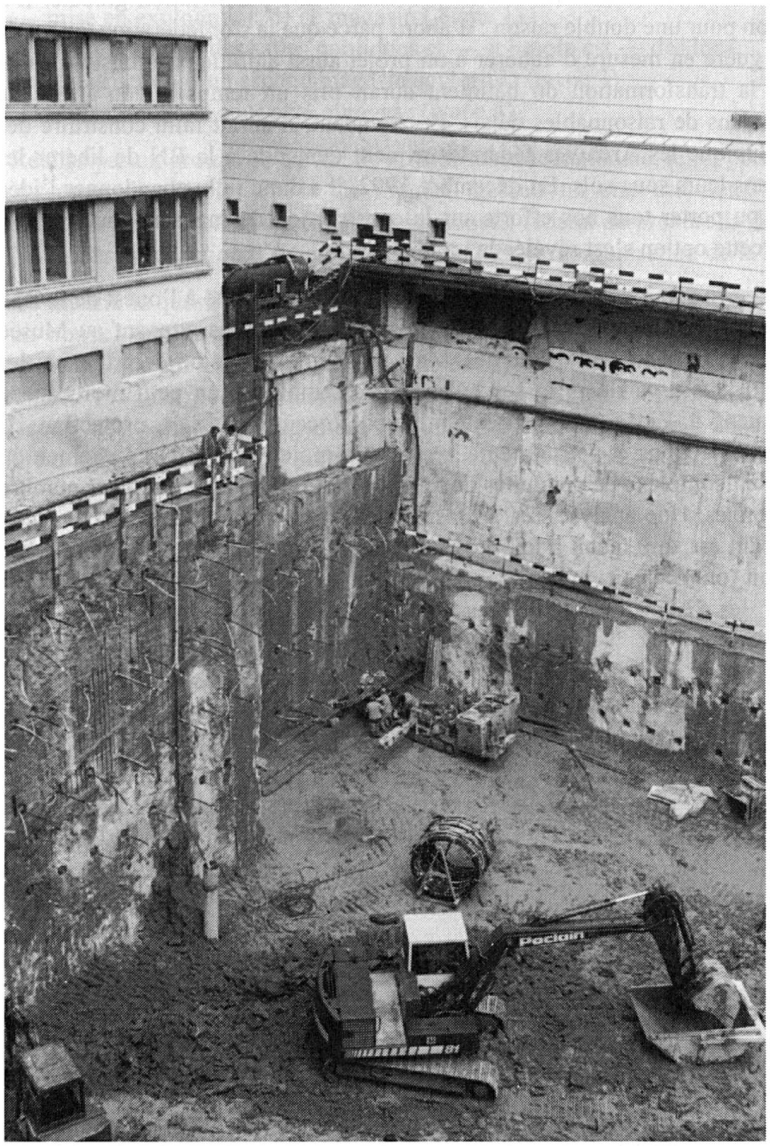

Le trou à la fin de 1994

Un exemple des réflexions auxquelles s'est livrée la commission de projet : la BN a incontestablement de gros efforts à faire en matière de relations avec le public. Elle a besoin pour cela de salles permettant la mise sur pied d'expositions et de manifestations d'une certaine envergure. Mais dans la bibliothèque actuelle, il est difficile de trouver ce type de locaux, et tout aménagement risque évidemment de porter préjudice à la structure et à l'aspect du bâtiment. Aussi a-t-on examiné la possibilité de créer de tels espaces dans une construction qui serait érigée au-dessus du nouveau magasin à la place du jardin. Mais la présence d'un volume supplémentaire aussi près du bâtiment modifierait bien sûr fortement tant l'aspect de ce dernier que les environs immédiats. Il a été envisagé de déplacer les salles réservées au public, mais ce déplacement risquerait par trop de les marginaliser. Les services concernés au premier chef s'étant déclarés défavorables à ce projet, la commission en a finalement abandonné l'idée.

Cet exemple n'est pas seulement typique d'une situation complexe à laquelle se trouvent confrontés la commission de projet et les personnes en charge de la planification dans le cadre des étapes 1 et 2. Elle

prouve également que la méthode de planification globale — en fonction de laquelle il s'agit de ne pas considérer et appliquer isolément une solution, mais de toujours la confronter à l'ensemble des mesures projetées —, utilisée pour la première fois ici dans le projet d'une construction destinée à la Confédération peut remettre en question certaines options envisagées au départ. Les étapes 1 et 2 du projet consistent à tirer parti de toutes les possibilités qu'offre le bâtiment actuel, afin d'aider la Bibliothèque à remplir la mission qu'on est en droit d'attendre d'un centre moderne d'information. Les expériences menées jusqu'à présent démontrent que l'édifice dessiné voilà presque septante ans dans un esprit étonnamment visionnaire peut aujourd'hui encore rendre bien des services. Mais on sait également qu'il ne saurait atteindre le maximum de ses potentialités sans certains aménagements ou compromis. A l'heure actuelle — automne 1994 — on s'apprête à définir les zones fonctionnelles cruciales et à les distribuer dans le bâtiment selon leur importance. Ensuite, on pourra commencer à organiser ces zones les unes par rapport aux autres, à ménager entre elles les connexions indispensables, et à établir, en collaboration constante avec les divers responsables, un catalogue détaillé des desiderata. Ce faisant, il convient également de se montrer respectueux à l'égard d'un patrimoine architectural de valeur. Un certain nombre de décisions de principe doivent encore être prises sous le double aspect des impératifs liés au problème de la conservation (ce en coopération avec d'autres institutions) et de la création d'un espace public en libre accès — aujourd'hui un *must* pour toute bibliothèque tournée vers l'avenir. L'actuel magasin, devenu inadéquat à un stockage durable des supports d'information, doit continuer, dans la mesure du possible, à être utilisé par la Bibliothèque. Mais comment un tel changement doit-il s'opérer ? Une fois vidés des collections, faut-il aménager ces locaux pour le public ou pour y installer des bureaux ? Par ailleurs, comment les ailes du bâtiment — classiques, spacieuses, particulièrement bien adaptées au travail administratif — pourront-elles tout à la fois satisfaire aux exigences d'un office fédéral sur le plan strictement ergonomique et se muer en une vitrine des activités culturelles de l'Etat propre à capter l'intérêt du citoyen ? Telles sont les questions qui se posent aujourd'hui encore. La commission de projet, les architectes et la protection du patrimoine se sont accordés sur le fait qu'une bibliothèque nationale moderne, conviviale, axée « services », et une institution répondant aux besoins culturels du pays ont tout à gagner d'une solution architecturale audacieuse, dynamique, et capable de pleinement s'harmoniser avec le style Neues Bauen du bâtiment. Encore une fois, il aurait été plus simple de construire un nouveau complexe. Pourtant, amener l'actuel édifice à s'adapter aux contraintes de notre époque est une gageure, un défi qu'il vaut la peine de relever.

L'avenir ne fait que commencer

Inutile d'insister sur le fait que la transformation du bâtiment constitue l'essentiel du projet. Tant le magasin souterrain ouest que l'aire disponible devant la Bibliothèque (d'ores et déjà utilisée par la Ville de Berne, et peut-être aussi plus tard par le canton), côté gymnase et ancien jardin d'agrément, deviendront des annexes ; même si leur aménagement se révèle assez contraignant d'un point de vue technique, il n'entraînera aucun préjudice pour le bâtiment actuel. Pour tous les membres du projet, il est patent que ces étapes de construction doivent être prises en compte dans l'actuelle phase de planification. Les différentes zones devront remplir des fonctions qui ne sont que partiellement connues à ce jour (médiathèque ?) ou dont la planification et la réalisation n'ont pu être menées à terme, non faute de clairvoyance ou de volonté, mais simplement faute de temps (protection des biens culturels ?). Dans ce sens, toutes les instances participant à cette mutation espèrent éviter de réitérer les erreurs et les omissions du passé et démarrer sur de nouvelles bases.

Marie-Louise Schaller, responsable du Cabinet des estampes

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL — DESSINS D'ALFRED HEINRICH PELLEGRINI (1881-1958)

Depuis la fondation de la Bibliothèque nationale, le Cabinet des estampes recueille et met à la disposition des visiteurs des documents iconographiques sur la géographie, la culture et l'histoire suisses. Elle possède entre autres des documents touchant au domaine sportif.

Coupe du monde football 1954. Fusain sur papier à dessin, 25,9 × 43,4 cm. Croquis pour les *Basler Nachrichten*, 16/18 juin 1954

Mil neuf cent nonante-quatre aura été une année extraordinaire pour les amateurs suisses de football. On se souvient de cette soirée du 17 novembre 1993 où, en s'imposant au stade du Hardturm à Zurich, l'équipe de Suisse se qualifiait pour la phase finale de la Coupe du monde aux Etats-Unis. La « World Cup 94 » allait susciter un enthousiasme similaire à celui qui avait enflammé la Suisse quarante ans plus tôt lorsque les meilleures équipes du monde s'étaient affrontées sur les stades de Bâle, de Berne, de Genève, de Lausanne, de Lugano et de Zurich. Les 18, 21 et 26 juin 1954, les grands quotidiens titraient : « Lutte titanesque devant 21 000 Bâlois », « Un stade Saint-Jacques survolté »...

Pour marquer l'événement à sa manière, la Bibliothèque nationale a exposé en 1994 des dessins relatifs au sport d'Alfred Heinrich Pellegrini. L'artiste bâlois est surtout connu pour ses gigantesques fresques ornant certains édifices publics, le casino de Bâle par exemple, et qui ont fait couler tant d'encre. Elles représentent des groupes de personnages, aux gestes amples et déliés, que vient souligner une composition sévère. Ces figures emblématiques, qui semblent flotter au-dessus du sol, trahissent le goût de l'artiste pour les grandes scènes intemporelles. Certains seront peut-être surpris de découvrir que Pellegrini est aussi un passionné de sport et de compétitions.

Alfred Heinrich Pellegrini fut un des premiers publicitaires du sport suisse. En 1903, il représenta un footballeur bras croisés qui servit de base à la première affiche de ce genre en Suisse (cette affiche est conservée à la Bibliothèque nationale et au Musée du sport suisse à Bâle). L'artiste est aussi le créateur de l'affiche de la première fête de lutte en Suisse romande en 1905.

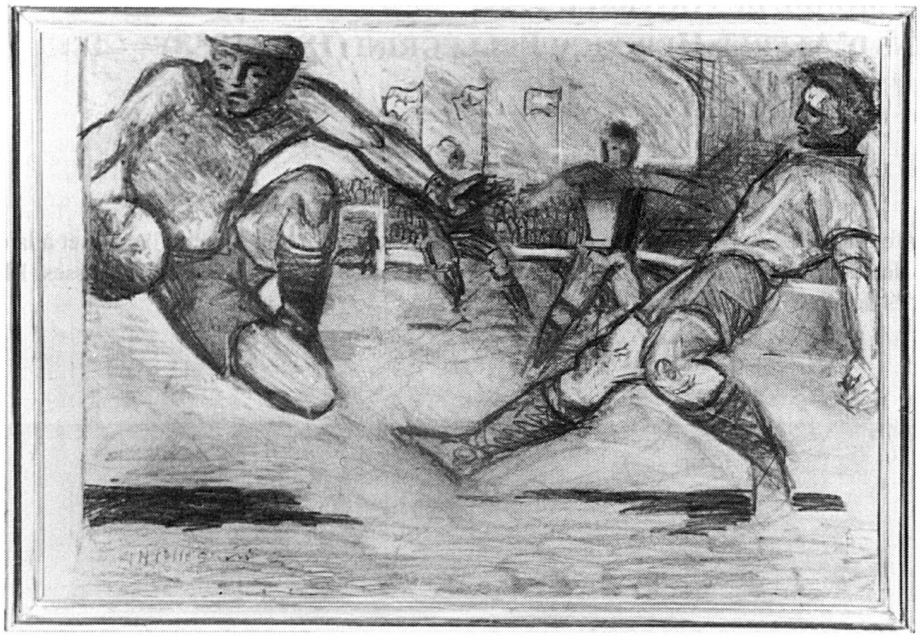

Action de but. Fusain sur carton, 90 × 130 cm, 1954

Pellegrini était fasciné par le corps en mouvement. Il a observé très exactement les figures et les sauts d'une patineuse artistique, les gestes d'un sauteur ou d'un lanceur de javelot. Il a reproduit à grands traits les différentes phases de ces mouvements. Les samedis et dimanches, il se rendait régulièrement au Landorf et à la Schützenmatte, puis, à partir de 1954, au tout nouveau stade Saint-Jacques, pour y suivre les exploits des sportifs. Il croquait sur les pages de son carnet, d'une main leste, les actions décisives qui se jouaient sur la pelouse ou sur la glace. Mais il savait aussi rendre la tension qui règne dans un stade archicomble. Dans son atelier, il reprenait ses croquis et ses notes pour réaliser des travaux plus élaborés au crayon, au fusain ou au pastel.

L'exposition « Dessins de sport » a été montrée d'avril à juillet au Musée des sports de Bâle. Pellegrini s'était vu décerner un prix artistique dans cette ville en 1949 et y a également reçu une médaille d'or de l'Association des journalistes sportifs suisses en récompense de ses mérites sportifs.

Pellegrini admirait surtout les exploits des footballeurs et des hockeyeurs. Il a laissé des gros plans impressionnants sur des phases de jeu décisives ; mais il savait aussi brosser des tableaux d'ensemble. Il ne regardait pas uniquement ce qui se passait sur le terrain, mais également sur le banc des entraîneurs et sur les gradins, saisissant parfois des scènes cocasses.

Grâce à la donation faite cette année par Daniel Blaise Thorens, de Bâle, petit-fils de l'artiste, la Bibliothèque nationale possède maintenant une collection de plus de cinquante dessins sur le sport signés Pellegrini. On y trouve des documents de première importance, qui relatent par exemple des rencontres historiques comme la partie de hockey Suisse-Tchécoslovaquie de 1946 ou le match de football opposant Bâle et Rome dans le stade Saint-Jacques en 1957.

Maria Wüthrich, collaboratrice scientifique

LES COLLECTIONS INDIENNES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Le catalogage des collections indiennes de la Bibliothèque nationale (les collections Desaï et Wyss) a été confié au début de 1994 à deux spécialistes de l'Inde, M. Tapan Bhattacharya et moi-même. D'intéressants rapports ont pu être établis avec certains fonds des Archives littéraires suisses, notamment avec les fonds Hermann Hesse et Annemarie Schwarzenbach. L'idée a germé d'organiser, en collaboration avec l'Ambassade de l'Inde en Suisse, une exposition sur ces deux collections et sur d'autres fonds indiens conservés en Suisse. Cette exposition pourrait avoir lieu en 1997, année du cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Inde. Nous voulons donner ici un premier aperçu du contenu des collections Desaï et Wyss, qui forment ensemble une bonne bibliothèque de base pour l'étude de l'Inde.

La collection Desaï

Dhirajlal B. Desaï (1908-1951) fut, de 1948 à 1951, le premier ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'Inde en Suisse. Son père, collaborateur et ami proche de Gandhi, avait été l'un des principaux dirigeants du Congrès national indien. Après des études de droit à Bombay et à Londres, Desaï exerça comme avocat à la Cour supérieure de justice de Bombay. Il contribua à l'industrialisation de l'Inde, et fut l'un des artisans du Congrès panindien, avant d'être élu président du comité du Congrès de la province de Bombay.

Les trois années passées à Berne par ce diplomate amateur d'art et de culture se placèrent sous le signe de l'approfondissement des relations entre l'Inde et la Suisse. Après sa mort, survenue prématurément, sa bibliothèque fut offerte à la Bibliothèque nationale par sa veuve, Mme Madhuri Desaï, auteur elle-même d'un ouvrage sur Gandhi paru en 1949 sous le titre *Begegnung mit Gandhi — Des Mahatma Leben und Lehre nach seinen Gesprächen und Schriften dargestellt* aux éditions Herbert Lang à Berne (adaptation en allemand de Hans Zbinden). Dans les années qui suivirent, elle nous fit don, afin de compléter la collection de son époux, de différentes pièces de grande valeur, dont des étoffes peintes et des miniatures de l'école de Kangra. La collection a été exposée à la Bibliothèque nationale en 1958. Soulignons encore qu'en juin, la Bibliothèque nationale recevait de la part de l'ambassadeur M. K. Mangalmurty un don (103 volumes) destiné à élargir le fonds Desaï.

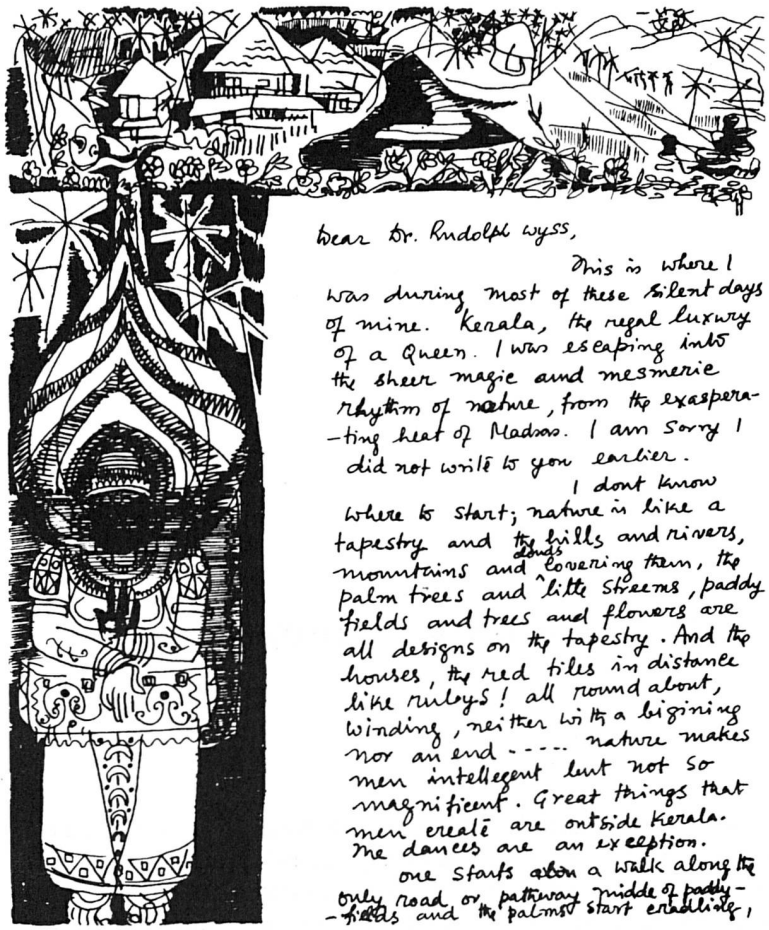

Dear Dr. Rudolph Wyss,

This is where I was during most of these silent days of mine. Kerala, the regal luxury of a Queen. I was escaping into the sheer magic and mesmerie rhythm of nature, from the exasperating heat of Madras. I am sorry I did not write to you earlier.

I dont know where to start; nature is like a tapestry and the hills and rivers, mountains and clouds covering them, the palm trees and little streams, paddy fields and trees and flowers are all designs on the tapestry. And the houses, the red tiles in distance like rubys! all round about, winding, neither with a bigining nor an end ---- nature makes men intellegent but not so magnificent. Great things that men create are outside Kerala. The dances are an exception.

one starts at a walk along the only road or pathway middle of paddy-fields and the palms start enchanting,

Lettre de K. V. Haridasan à Rudolf Wyss

La bibliothèque Desaï comprend aujourd'hui quelque 1700 objets (monographies et périodiques), dont la plupart ont trait à la philosophie, à la religion, à l'histoire, à l'ethnologie et à la sociologie de l'Inde. Elles comporte des ouvrages rares tels que :

Robert GILL/James FERGUSSON, *One Hundred Stereoscopic Illustrations Of Architecture And Natural History In Western India*, Londres, 1864.

Richard GOUGH, *A Comparative View Of The Ancient Monuments Of India*, Londres, 1785.

William JONES, *The History Of The Life Of Nader Shah, King Of Persia*, Londres, 1773.

James PRINSEP, *Essays On Indian Antiquities, Historic, Numismatic, Paleographic*, Londres, 1858.

William ROBERTSON, *A Historical Disquisition Concerning The Knowledge Which The Ancients Had Of India*, Londres, 1791.

E. THURSTON/V. ASARI, *Illustrations Of Metal Work In Brass And Copper Mostly South Indian*, Madras, 1913.

Rupam Magazine 1921-1930, 8 vol.

Un catalogue de la bibliothèque Desaï a paru en 1957. Une copie du fichier de la collection peut être consultée à l'Institut des sciences religieuses de l'Université de Berne. Les objets d'art ont été confiés en dépôt au Musée d'histoire de Berne. Il s'agit notamment d'étoffes peintes datant probablement du XVIe siècle et d'une ceinture ornée de broderies en or, très rare, qu'on pense avoir appartenu à l'empereur mogol Jahangir.

La collection Wyss

La Bibliothèque nationale a reçu en 1989 une autre collection indienne, celle du philologue et bibliothécaire zurichois Johann Bernhard Rudolf Wyss (1909-1988). Celui-ci avait accoutumé de séjourner en Inde pendant la saison d'hiver ; de 1960 à 1988, il a maintes fois parcouru le sous-continent d'est en ouest ou du nord au sud, de Shrinagar à Kanyakumari. Ces déplacements l'on fréquemment conduit à Bombay, Madras, Madura, Trivandrum, Bangladore, Goa, Puna, Bénarès, Khajuraho, Delhi et Calcutta. Il était aussi attiré par les régions désertiques du Rajasthan et les cités historiques et religieuses de Puri et de Bhuvaneshvar en Orissa. Il ne s'est rendu qu'une seule fois à Shrinagar, à Kulu, à Dharamsala, à Dalhousie, à Chandigarh et à Darjeeling, sur les contreforts de l'Himalaya.

Wyss a relaté ses voyages dans un journal, dont les cinquante cahiers constituent le cœur de cette collection. Il y décrit avec grand soin et amour du détail ce qu'il a vu et vécu en Inde, y consigne ses faits et gestes quotidiens, y évoque ses rencontres. Il a choisi de conserver par l'écriture ce que le voyageur d'aujourd'hui confierait à la photographie. Il sait observer sans juger, raconter sans analyser le monde dans lequel il se meut et qui se passe pour lui d'explications, tant il lui est familier et naturel. Mais le détachement du narrateur n'est qu'apparent. On trouve entre les pages de ces cahiers des coupures de presse, des notes

d'hôtel, des papiers d'emballage d'allumettes, une feuille d'arbuste séchée, qui tous témoignent du rapport intime, presque sentimental, de l'auteur avec l'Inde.

C'est dans son œuvre poétique que Wyss déclare ouvertement son amour de l'Inde. Son recueil de poèmes *Indische Reisegespräche*, paru aux éditions Speer à Zurich, porte en épigraphe : « Indien gleicht einer schönen Frau zwischen Abendrot und Morgentau » (L'Inde ressemble à une femme très belle entre le coucher du soleil et la rosée du matin). Voici comment, dans *Indische Tempelträume*, il évoque une cloche de temple :

> Viel blosse Füsse steigen tag für tag über die Tempelstufen.
> Viel Hände mühn sich, um durch Glockenschlag die Göttin an den Opfertisch zu rufen.
> Doch wer zu kurz, zu schwach, zu alt, zu jung, wird nicht für dessen inniges Verlangen zu hoch dans luftige Gelaüte hangen ?
> Dem Alter hilft sein Stock, der Jugend luftiger Sprung.
>
> (Jour après jour, mille pieds nus viennent gravir les marches du temple.
> Dans un même carillon, mille mains invitent la déesse à descendre vers son autel.
> Comment ce beffroi suspendu si haut ne dérobe-t-il pas sa voix aux espérances des petits, des faibles, des vieux, des enfants ?
> — Le vieillard s'aide de sa béquille, le gamin de sa vigueur naissante.)

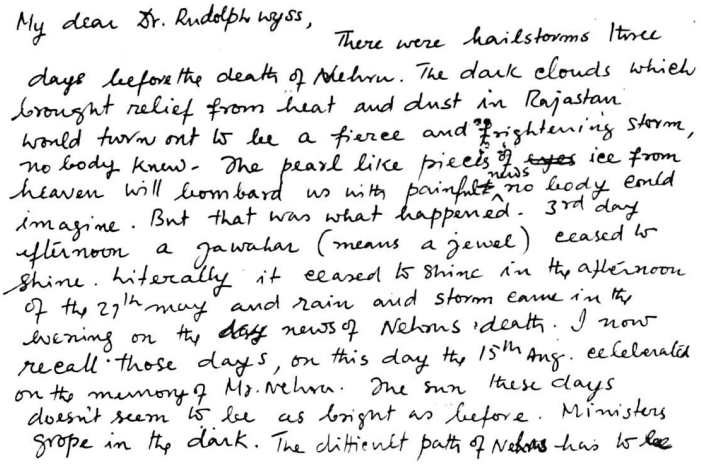

My dear Dr. Rudolph Wyss,

There were hailstorms three days before the death of Nehru. The dark clouds which brought relief from heat and dust in Rajastan would turn out to be a fierce and frightening storm, no body knew. The pearl like pieces of ice from heaven will bombard us with painful news no body could imagine. But that was what happened. 3rd day afternoon a jawahar (means a jewel) ceased to shine. literally it ceased to shine in the afternoon of the 27th may and rain and storm came in the evening on the news of Nehrus death. I now recall those days, on this day the 15th Aug. celebrated on the memory of Mr. Nehru. The sun these days doesn't seem to be as bright as before. Ministers grope in the dark. The difficult path of Nehru has to be

Lettre de K. V. Haridasan à Rudolf Wyss

Wyss était attiré par la vie spirituelle et religieuse de l'Inde, par la sagesse que renferment ses anciens écrits. Cette sagesse l'a fortement marqué et a été pour lui une source constante d'inspiration. Ses dialogues *Vier Lebensalter, Airavata* et *Yama und Yami* traitent sur un mode littéraire de divers thèmes de la philosophie et de la religion indiennes. *Airvata — A Dialogue on India and Indian Philosophy* est paru dans une édition bilingue allemand-anglais, illustrée par le peintre indien K. V. Haridasan, avec qui il était lié d'amitié et dont il a reçu des lettres remarquablement élaborées, où le dessin se mêle à l'écrit. De cette correspondance se dégage le portrait d'un artiste tantrique de talent, soucieux d'explorer et de faire revivre l'ancienne tradition spirituelle de l'Inde. La collection Wyss comprend quelque 500 documents : récits de voyage, littérature philosophique et religieuse, poésie classique en sanskrit (kavya), ouvrages traitant des arts plastiques et de l'architecture sacrée. Le catalogage de la collection sera établi l'année prochaine. Nous nous réjouissons de la présenter, avec la collection Desaï, à l'occasion de l'exposition de 1997.

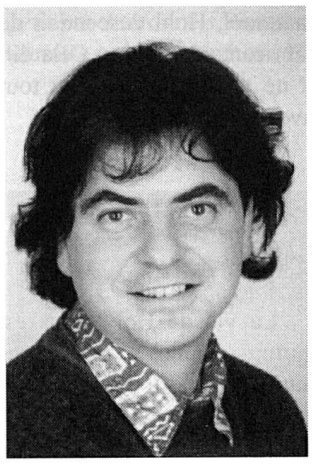

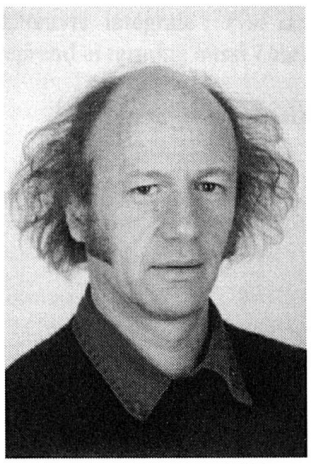

Rudolf Probst et Hugo Sarbach,
collaborateurs scientifiques aux Archives littéraires suisses

UNE VIE TOUT ENTIÈRE CONSACRÉE À L'ÉCRITURE

LE FONDS LUDWIG HOHL AUX ARCHIVES LITTÉRAIRES SUISSES : SUR LES TRACES D'UNE EXISTENCE EXTRAORDINAIRE

Ludwig Hohl est mort à Genève il y a quinze ans. Ses archives ont passé en mains privées à Lausanne vers la fin de 1980 avant d'entrer aux Archives littéraires suisses en décembre 1993. La quantité de documents rassemblés dans le fonds Hohl n'est pas astronomique, puisque le tout tient dans 200 cartons. Cet aspect quantitatif n'a d'ailleurs qu'une importance secondaire ; beaucoup plus remarquable en revanche est le fait que ce fonds apparaisse véritablement comme le miroir d'une vie.

Quand le papier lui-même vient à manquer

Lorsqu'on se met à dépouiller ces archives, une chose frappe d'emblée : Hohl a passé toute son existence ou presque dans une extrême pauvreté. Sa bibliothèque personnelle était assez peu garnie ; Hohl s'approvisionnait en livres dans les bibliothèques publiques. A ses débuts surtout, puis à diverses reprises dans sa vie, Ludwig Hohl, n'ayant pas de quoi écrire, noircissait n'importe quel bout de papier. Le manuscrit de *Notes ou de la réconciliation non-prématurée* (La Haye, 1936), peut-être l'un des textes les plus intéressants venus s'ajouter au fonds après coup, rappelle la misère matérielle dans laquelle a vécu l'écrivain. On apprend au détour d'une lettre qu'il devait souvent laisser sa machine à écrire au mont de piété en attendant des rentrées d'argent pour aller la récupérer.

Hohl a très jeune pris la décision de faire le métier d'écrivain et pour rien au monde il n'aurait renié ce choix pour se lancer dans une activité éloignée de l'esprit et de l'écriture, même s'il dut très vite se rendre compte que de sa plume, il ne pourrait vivre que mal. Artiste, il lui fallait un soutien extérieur.

C'est probablement aussi par nécessité que Hohl écrivait d'une écriture minuscule, ne laissant pas le moindre espace vide dans ses cahiers. Ses premières productions sont d'ailleurs ses trente cahiers appelés « epische Grundschriften ». Il encollait ou cousait lui-même ses manuscrits et tapuscrits, qu'il recouvrait d'une couverture fabriquée également de ses propres mains (voir le manuscrit qui servit de base à son œuvre centrale *Notes*). Hohl a précieusement conservé chez lui ces exemplaires uniques jusqu'à sa mort ou les a déposés en lieu sûr chez des amis avant la Seconde Guerre mondiale. A ce propos, il n'est pas inintéressant

de rappeler que du côté maternel, Hohl descendait de fabricants de papier. Cela dit, il ne s'entendait pas du tout avec sa famille.

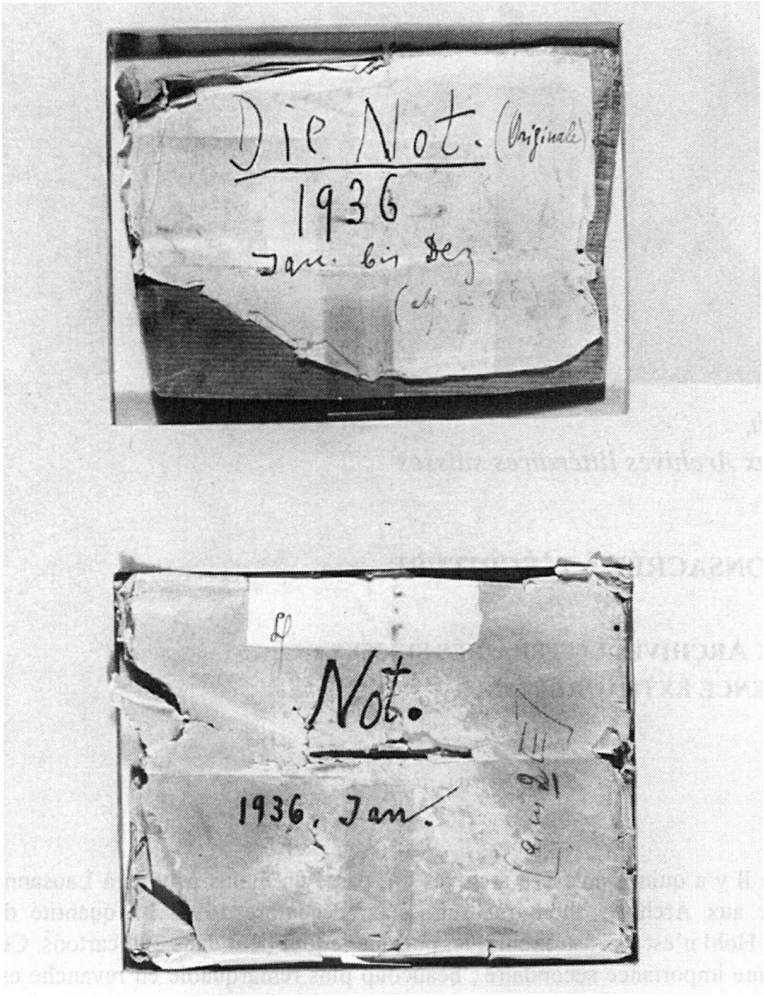

Les *Notes*, La Haye, janvier 1934, le contenant...

Des documents détaillés

La vie de Hohl nous est surtout connue à travers ses lettres (quand il en écrivait et en gardait copies), ses agendas des années trente et les journaux qu'il se mit à tenir dès le milieu des années cinquante. Ces journaux sont constitués de notes que Hohl couchait sur des bouts de papier et qui s'arrêtent aux moindres détails d'une existence quotidienne marquée par la pauvreté et l'insuccès littéraire. Mais on y trouve aussi des notes sur sa façon de travailler, avec, pour chaque œuvre, des notations sur le temps de travail, le nombre de pages écrites et, en vrac, des remarques sur son état de santé, sur ses repas, ses sorties, rencontres, spectacles, téléphones, etc. A côté de ses journaux, Hohl a laissé une multitude de documents qui permettent de suivre sur d'assez longues périodes son itinéraire jour après jour : corrections d'épreuves, recensions et éloges, comptabilité, comptes-rendus de ses excursions dans les montagnes glaronaises ou dans le Haut-Dauphiné. Aucun écrivain, à part peut-être Georg Christoph Lichtenberg, n'a laissé une telle somme de documents sur lui-même.

L'œuvre principale et les œuvres périphériques

Né en 1904, Ludwig Hohl a passé son enfance et une partie de son adolescence en Suisse allemande. Mais très jeune, il rompt les liens avec la maison familiale, l'école et la Suisse. Il part pour l'étranger et, comme pour mieux couper les ponts, il décide d'abandonner le dialecte (à partir de là, il ne parlera plus que le pur allemand et le français). Il se rend tour à tour à Paris, en Savoie, à Marseille, à Vienne et à La Haye. Ses différents séjours, y compris ses premiers temps à Genève, inspireront toute une série de récits, de chroniques et d'essais (*Chemin de nuit*, *Une ascension* et les deux œuvres posthumes *Et une nouvelle terre...* et *Mut und Wahl*). C'est sans aucun doute l'air de la Hollande qui sera le plus fécond ; c'est en effet à La Haye que sont nées ses *Notes*, éditées dix et vingt ans plus tard. Deux ans avant le début de la Seconde Guerre mondiale, Hohl revient en Suisse pour s'installer aux confins du pays, à Genève, qu'il ne quittera plus jusqu'à sa mort.

C'est dans la cité de Calvin que Hohl publie ses premiers textes : *Nuances et détails* (1939 et 1942) et *Chemin de nuit* (1943). Suivront les *Notes* au milieu des années quarante et cinquante. Il travaille aux

Nachnotizen qui resteront inachevés et dont une partie sera publiée en 1967 sous le titre *Tous les hommes presque toujours s'imaginent*. L'œuvre intégrale : *Von den hereinbrechenden Rändern. Nachnotizen* ne paraîtra qu'après sa mort. Hohl reprend et termine aussi *Une ascension*, œuvre de jeunesse.

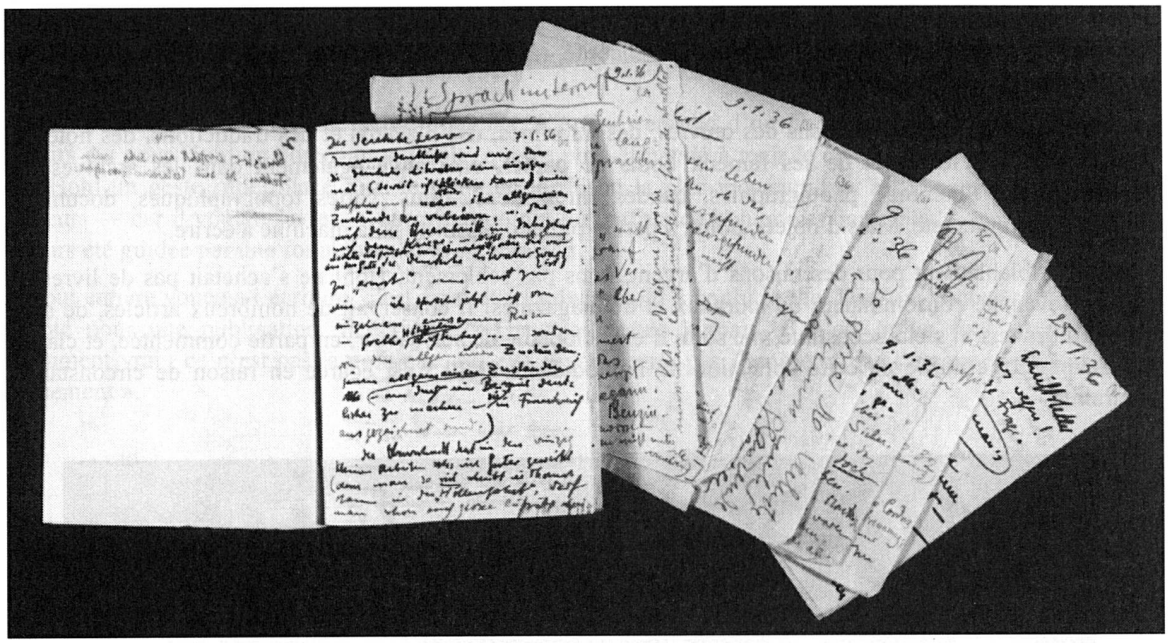

... et les *Notes*, le contenu.

Avec les éditeurs, le succès sera long à venir puisque ce n'est qu'en 1971 qu'il devient auteur chez Suhrkamp. Avant cela, ses rapports avec l'édition furent plutôt pénibles et il dut se contenter de publire certaines de ses œuvres dans des journaux. La version intégrale des *Notes* est publiée par arrêt judiciaire. Pendant longtemps, Hohl est resté un illustre inconnu. Ses archives témoignent de son œuvre, et — personne ne s'en étonnera connaissant le personnage — de manière extrêmement détaillée.

Hohl est passé maître dans l'art de vivre et de créer, de penser et d'écrire, bref il s'est réalisé en allant au fond de lui-même. Longtemps méconnu, Hohl était en avance sur son temps. Mais à tout seigneur tout honneur : les premiers à l'avoir porté en haute estime sont les écrivains eux-mêmes. Le fait d'être un esprit polémique n'accroissait pas sa cote d'amour. Hohl n'a jamais été un auteur à succès et n'a d'ailleurs jamais sérieusement songé à le devenir. L'homme, comme l'écrivain, échappe à toute classification selon les normes et les formes de pensée habituelles. C'est peut-être ce qui fait son originalité et son importance.

La presque parfaite unité de l'œuvre et de l'homme

Quiconque a rencontré Hohl l'âge venu aura été frappé par sa personne qui avait elle-même quelque chose d'une œuvre. Sa vie s'élevait à une forme d'art. Hormis quelques rares anecdotes circulant sur son compte, le personnage reste très méconnu du public. Les archives n'en sont que plus précieuses et éclairent les faits marquants de sa vie : choix délibéré de l'exil intérieur et extérieur, échecs littéraires, pauvreté constante, exception faite des toutes dernières années, solitude et mélancolie auxquelles cinq mariages et une fille n'apporteront guère remède, rebuffades, et, enfin, les succès. Quelle formidable énergie il fallait pour supporter une telle vie ! Mais Hohl, lui, l'a eue cette énergie... Comment ? Mystère... que peut-être un jour les archives dissiperont.

A Genève, après plusieurs déménagements, Ludwig Hohl finit par s'installer dans une cave. Il ne fait jamais rien par hasard. Dans ce cas et selon ses propres dires, c'est pour avoir la paix, n'être pas dérangé et payer peu de loyer qu'il élit domicile dans un sous-sol. Cette pièce traversée de fils où il suspend ses bouts de papiers et ses billets allait devenir légendaire (il avait tout de même encore un appartement au-dessus).

Cette cave reste profondément attachée à l'image qu'on a de l'écrivain et a contribué à façonner la légende. Un peu à tort. Car en réalité Hohl n'y a créé aucune œuvre originale, ne faisant qu'y achever du travail déjà commencé. Hohl a d'emblée posé l'écriture comme un absolu. Il a vécu sa vie d'écrivain, en en supportant les conséquences jusqu'à l'extrême, avec une rigueur sans faille. Il s'est tout entier donné à l'écriture et ne vivait que pour elle, même lorsqu'il n'écrivait pas. Quiconque a visité la cave de Hohl se sera rendu compte que la vie avait déjà cessé d'y battre ; qu'on était déjà de l'autre côté. Pour Hohl, il ne pouvait en être autrement. C'était comme ça. Tout simplement. Seul comptait l'essentiel, l'heure des concessions était depuis longtemps passée. Hohl n'était pas un homme de haute stature, mais à côté de lui, on se sentait petit tellement il en imposait, avec une exigence de sincérité, rare s'il en est, qu'il se commandait à soi-même et aux êtres qui lui étaient proches.

A côté des différentes versions des œuvres, des imprimés, des placards et des traductions, des notes au jour le jour, des lettres et de ses fameux bouts de papier, on trouve également dans les archives des documents sur l'homme : photographies, bandes enregistrées, films, cartes topographiques, documents officiels, souvenirs, etc. Mais d'objets, point, à part le piolet d'alpiniste et la machine à écrire.

Vraisemblablement pour des raisons d'argent, mais pas seulement, Hohl ne s'achetait pas de livres ; il était en revanche consommateur de journaux et de magazines. Il conservait de nombreux articles, de sorte qu'au fil des ans, il s'était constitué une sorte d'encyclopédie de son savoir, en partie commentée, et classée par thèmes. Une partie de cette collection de l'autodidacte Hohl s'est égarée en raison de circonstances contraires.

Dans sa cave à Genève, 8, rue David Dufour.

Le fonds Hohl aux Archives littéraires suisses

Les archives littéraires de Ludwig Hohl sont arrivées à Berne en trois parties. La dernière femme de Hohl, héritière de la totalité des archives, a procédé à un premier tri entre ce qui lui paraissait devoir ou non intéresser le public. Par ailleurs, elle a recueilli auprès de tiers du matériel susceptible d'appartenir au fonds. L'héritière a agi d'entente avec la fondation Hohl, créée en 1985.

Une fois les archives parvenues à Berne, les Archives littéraires suisses ont commencé par procéder à un inventaire très détaillé pour voir quel en était le contenu exact, comment elles étaient classées et dans quel état les documents se trouvaient. Ces informations sont utiles pour les travaux de recherches. Ensuite, on a

mis en place des mesures de conservation. L'ensemble du matériel a été entreposé à l'abri de la lumière dans des cartons non acides. Ont été restaurés les documents qui ont pu l'être. Tout a été mis en œuvre pour faciliter au maximum la consultation des archives. Toutes les pièces jugées importantes sont copiées sur film ou sur un autre support, et ce sont ces copies que peuvent consulter les chercheurs et le public. Le matériel est entreposé dans les règles de l'art. Enfin, dernière étape, le fonds est structuré et catalogué sur un fichier électronique.

Le contingent et l'absolu

On trouve dans ce fonds une petite bouteille, à moitié remplie d'un liquide indéfinissable. L'alcool a toujours été pour Hohl un compagnon fidèle, qui l'a peut-être aidé à tenir le coup si longtemps. Boire était pour Hohl un geste rituel placé sous le signe de la raison la plus incorruptible, à l'image de toute sa vie d'ailleurs — car il voulait vivre —, une vie qui, loin du parfum de bohème et de scandale qu'on imagine, a toujours été guidée par une foi inébranlable en la raison.

Tout entière vouée à l'écriture, c'est ainsi que Ludwig Hohl a voulu sa vie. Dans une note de 1944, mise de côté pour une publication, il écrivait : « Dans le monde humain, il n'est qu'un seul lieu qui soit absolument vrai : ce n'est pas la politique, fût-elle la meilleure, pas l'amitié et pas l'amour non plus : l'art uniquement ».